



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

# Circuit

[www.ottiaq.org](http://www.ottiaq.org)

LES LANGUES DE SPÉCIALITÉ



Bitexte ou TM?

Et pourquoi pas les deux?

# TEXTBASE TM

Développé par MultiCorpora, concepteur de logiciels spécialisés pour les langagiers

## ***MultiTrans 4***

- > Alignement automatique et fiable des documents
- > Revalorisation de toutes vos traductions antérieures
- > Extraction d'unités de traduction allant d'un simple terme à des paragraphes
- > Traduction en contexte directement depuis votre éditeur de texte
- > Gestion et extraction intégrées de la terminologie
- > Accès sécurisé aux TM et à terminologie via Internet

Découvrez comment les entreprises, les organismes gouvernementaux et les langagiers du monde entier...



**MultiCorpora**

Amérique du Nord : 1-877-725-7070

Europe : +32 (0) 2 21 3 0020

[www.multicorpora.com](http://www.multicorpora.com)



exploitent le plein potentiel de  
leurs TRÉSORS multilingues!

# Surprise entre Vivaldi et Bach : une LSP



Michel Buttiens, trad. a.

**P**areils à ce bon Monsieur Jourdain, nous maîtrisons vous et moi sans le savoir plusieurs langues de spécialité, et ce, aussi bien dans notre pratique professionnelle que dans la vie de tous les jours. C'est l'une des conclusions que l'on peut tirer de la lecture du dossier très complet sur le sujet que nous ont préparé Marie-Pierre Héту et Philippe Caignon. Surpris ? Pour ma part, pas vraiment. Il m'a suffi de me rappeler une conversation entre deux collègues choristes, un ingénieur à la retraite et un thanatologue, entre la répétition d'un Gloria de Vivaldi et celle d'une cantate de Bach, qui portait sur leur expérience respective de Photoshop. Images HDR 32 bits, point de fuite, *Camera Raw*, il est de ces conversations dans lesquelles il est difficile de s'immiscer car il ne suffit pas de baragouiner la langue de spécialité en question pour avoir l'air d'y comprendre quelque chose. Mieux vaut alors attendre la fin de la pause pour reprendre avec ces deux camarades la lecture de la ligne des basses et le dialogue avec les ténors, sopranos ou altos jusqu'au prochain point d'orgue.

Marie-Pierre et Philippe n'ont pas ménagé leurs efforts pour demander à d'éminents spécialistes leur avis sur la question et rassembler des textes intéressants sur les langues de spécialité – appelons-les ainsi, car vous verrez que même cette appellation ne fait pas l'unanimité parmi nos collaborateurs. Merci à nos deux co-pilotes et aux auteurs pour ce tour d'horizon des plus éclairants.

Vous-ai-je dit que nous avons une nouvelle secrétaire au sein du comité ? Je ne le crois pas. Il s'agit de Vicky Bernard, trad. a., qui s'est jointe à l'équipe depuis quelques réunions déjà. Elle a ainsi pris la relève de Brigitte Charest, qui se consacre désormais à sa chronique Des revues, en plus de prendre une part active à la confection de nos dossiers. Bienvenue à Vicky, donc.

À propos de nos dossiers, le prochain portera sur les cabinets de traduction au Québec. Nous célébrerons ensuite notre centième numéro sous le thème Entre mémoire et présent. Puis, guidés en cela par Eve Renaud et Vicky Bernard, nous nous intéresserons à la santé mentale des langagiers avant de nous tourner vers la traduction littéraire avec Brigitte Charest et Didier Lafond. Si vous pensez pouvoir apporter une contribution à ces deux derniers thèmes, n'hésitez pas à communiquer avec *Circuit* à l'adresse [circuit@ottiaq.org](mailto:circuit@ottiaq.org).

Vous aurez remarqué dans notre dernière livraison une demi-page blanche. Manque d'inspiration de notre part ? Pas du tout. Cette bavure était plutôt due à une erreur humaine. L'objet figurant à cet endroit, une annonce de Dale-Parizeau LM, a ainsi été ignoré par le logiciel d'impression. Nos excuses les plus sincères à cet annonceur et à nos lecteurs.

Sans plus tarder, je vous souhaite une bonne lecture. ☺

## Dossier

5

Les langues de spécialité sont au centre de nos communications quotidiennes et de notre pratique professionnelle. *Circuit* jette un regard sur ces langues peu étudiées à ce jour.

## Sur le vif

20

Le soutien du Conseil des Arts du Canada à la traduction. Notes et contrenotes. Échappées sur le futur.

## Des livres

22

*Dans le jardin des mots*, une série de chroniques de Jacqueline de Romilly. *The CP Stylebook*. Les Nouveautés.

## Des revues

24

*L'Actualité langagière* fait peau neuve ; l'enseignement doit évoluer ; veiller à la bonne marche de ses affaires et se préparer pour les Olympiques.

## Curiosités

28

La naissance et l'histoire du yiddish.

## Pages d'histoire

30

L'apport d'Ibn An-Nadim à l'histoire de la traduction ainsi qu'à la circulation de la pensée et des idées à son époque.

## Des mots

32

L'utilisation des métaphores dans les écrits scientifiques.

## Des techniques

33

Devriez-vous acheter un logiciel de localisation ?

## À titre professionnel

34

Les règles d'application de la TPS et de la TVQ à vos services de traduction pour votre clientèle étrangère.

Publié quatre fois l'an par l'Ordre des traducteurs,  
terminologues et interprètes agréés du Québec

Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec  
**Circuit**

2021, avenue Union, bureau 1108  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Tél. : 514 845-4411, Téléc. : 514 845-9903  
Courriel : [circuit@ottiaq.org](mailto:circuit@ottiaq.org)  
Site Web : [www.ottiaq.org](http://www.ottiaq.org)

**Vice-présidente, Communications — OTTIAQ**  
Nunzia Iavarone

**Direction**  
Michel Buttiens

**Rédactrice en chef**  
Gloria Kearns

**Rédaction**  
Yolande Amzallag, Vicky Bernard (*Secrétaire du comité*), Philippe Caignon (*Des mots*), Brigitte Charest (*Des revues*), Pierre Cloutier (*Pages d'histoire*), Marie-Pierre Héту (*Des techniques*), Anouk Jaccarini, Didier Lafond (*Curiosités*), Solange Lapierre (*Des livres*), Barbara McClintock, Éric Poirier, Eve Renaud (*Sur le vif*)

**Dossier**  
Marie-Pierre Héту et Philippe Caignon

**Ont collaboré à ce numéro**  
Pierre Auger, Maude Beauchesne, Sébastien Côté,  
Marc Dionne, Mohamed El-Madkouri Maataoui,  
Yves Gambier, Josée Lachapelle, Margaret Jackson,  
Rachel Martinez, William McCann, Danièle Morisset,  
Michel Nepveu, Christiane Poirier-Cadrin,  
Louis-Jean Rousseau, Sylvie Vandaele, Jost Zetzsche

**Direction artistique, éditique, préresse et impression**  
Mardigrafe

Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

Aux grands mots, les grands moyens.



Imprimé sur papier recyclé 30 % postconsommation (couverture) et 100 % postconsommation (pages intérieures), fabriqué avec des fibres désencrées sans chlore, à partir d'une énergie récupérée, le biogaz.

**Publicité**

Catherine Guillemette-Bédard, OTTIAQ  
Tél. : 514 845-4411, poste 225 • Téléc. : 514 845-9903

**Avis aux auteurs :** Veuillez envoyer votre article à l'attention de *Circuit*, sous format RTF, sur CD-Rom ou par courrier électronique.

**Droits de reproduction**

Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec (reproduction papier)  
Tél. : 514 288-1664 • 1 800 717-2022 [licences@copibec.qc.ca](mailto:licences@copibec.qc.ca)  
La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

© OTTIAQ  
Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2008  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 0821-1876

**Tarif d'abonnement**

Membres de l'OTTIAQ : abonnement gratuit  
Non-membres : 1 an, 40,26 \$ ; 2 ans, 74,77 \$. Étudiants inscrits à l'OTTIAQ : 28,76 \$. À l'extérieur du Canada : 1 an, 46,01 \$ ; 2 ans, 86,27 \$. Toutes les taxes sont comprises. Chèque ou mandat-poste à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ » (voir adresse ci-dessus). Cartes de crédit American Express, Mastercard, Visa : [www.ottiaq.org/publications/circuit\\_fr.php](http://www.ottiaq.org/publications/circuit_fr.php)

Deux fois lauréat du Prix de la meilleure publication nationale en traduction de la Fédération internationale des traducteurs.

échos

**Nous aimons  
vous lire.  
Écrivez-nous  
pour nous  
faire part  
de vos  
commentaires.**

2021, avenue Union, bureau 1108  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Tél. : 514 845-4411  
Téléc. : 514 845-9903  
Courriel : [circuit@ottiaq.org](mailto:circuit@ottiaq.org)  
Site Web : [www.ottiaq.org](http://www.ottiaq.org)

# PROGRAMME D'ASSURANCE POUR LES MEMBRES DE L'OTTIAQ



Le programme d'assurance de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec est le seul qui puisse satisfaire parfaitement vos besoins d'assurance. Le seul qui vous offre des taux aussi avantageux. Et le seul pour lequel une équipe multidisciplinaire a été mise sur pied à votre intention.

Profitez ainsi de tarifs de groupe avantageux sur toutes les protections suivantes :

- assurance auto-habitation
- assurance vie, accidents, salaire
- assurance médicaments
- assurance voyage
- assurance juridique
- assurance des entreprises.

Pour obtenir une soumission gratuite, communiquez sans tarder avec un conseiller de Dale-Parizeau LM.

**DALE · PARIZEAU LM**

Cabinet de services financiers

GATINEAU • JONQUIÈRE • MONTRÉAL  
QUÉBEC (Poitras, Lavoie)  
SHERBROOKE (Dum-Parizeau)



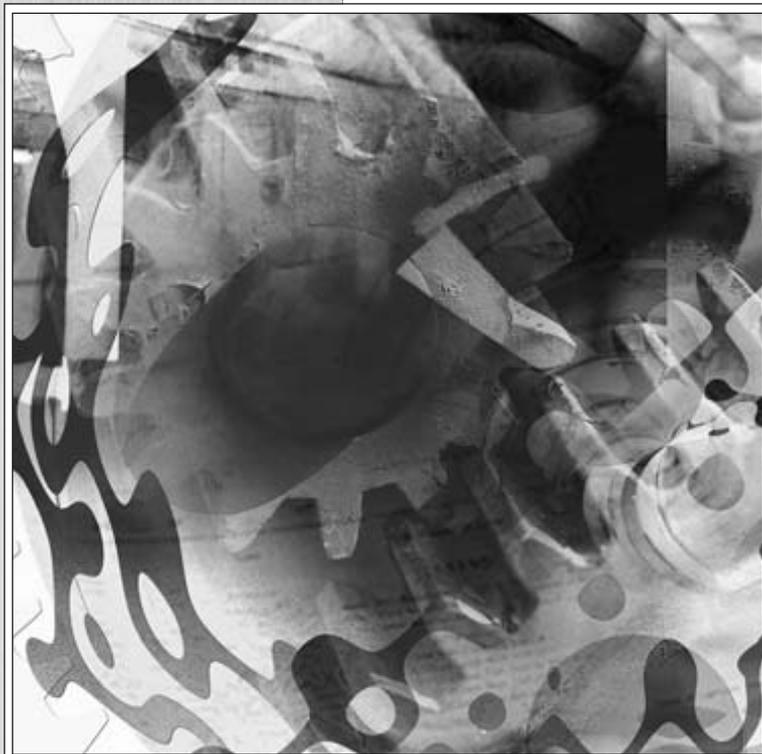
**Vous pouvez nous joindre par téléphone de 8 h à 20 h du lundi au jeudi et de 8 h à 18 h le vendredi, SANS FRAIS AU 1 877 807-3756 . [www.dplm.com](http://www.dplm.com)**

# Les langues de spécialité

**Q**ue nous le voulions ou non, les langues de spécialité sont au centre de nos communications quotidiennes, et la maîtrise de plusieurs d'entre elles est à présent indispensable. Notre monde est en effet dominé par les sciences, les techniques et la technologie, toutes soutenues par une consommation croissante. Micro-ordinateur, lecteur DVD, téléphone portable, nous en possédons presque tous, par plaisir ou par affaires. Qui plus est, des domaines de spécialité complexes et en constante évolution sont au centre de notre pratique professionnelle : rédaction technique, terminologie scientifique, terminologie administrative, traduction commerciale, traduction juridique, traduction médicale et pharmaceutique, etc.

Toutefois, même si nous baignons dans les langues de spécialité, vous constaterez à la lecture de ce dossier qu'il est difficile de les décrire précisément, d'en dégager les caractéristiques essentielles ou tout simplement de les nommer. En témoignent les nombreux termes utilisés dans les textes de nos collaborateurs pour les désigner, tant en français qu'en anglais, de même que les diverses disciplines qui s'emploient à les étudier : linguistique, rédaction, traduction, terminologie, didactique des langues, etc. Nous devons également mentionner les très nombreuses spécialités, comme la biologie, l'environnement ou le marketing, qui stagneraient assurément sans une communication précise et efficace.

Nous vous invitons donc à vous arrêter un instant pour jeter un regard critique sur ces « langues » si difficiles à circonscrire, si ardues pour le langagier novice ou en quête d'une spécialité et, comme vous le constaterez, si peu étudiées à ce jour. Nos collaborateurs rendent compte d'une grande variété d'expériences et de savoirs, de contextes et d'idéologies. Nous tenons à les remercier tous — Louis-Jean Rousseau, Maude Beauchesne, Pierre Auger, William McCann, Yves Gambier, Christiane Poirier-Cadrin, Danièle Morisset, Marc Dionne et Sébastien Côté — pour avoir donné vie à ce dossier et, ainsi, lancé la réflexion. ☺



**Par Marie-Pierre Héту, term. a.  
et Philippe Caignon**

# Technolectes : omniprésence et foisonnement



Par Louis-Jean Rousseau

**L**es langues de spécialité, qui constituent l'environnement naturel de la terminologie, sont omniprésentes également dans la traduction et dans la rédaction, comme dans l'ensemble des professions caractérisées par le recours systématique à la communication (voir l'encadré). Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Tout d'abord, terminologie oblige, il convient de s'interroger sur ce concept de « langue de spécialité » et ensuite sur sa désignation. La norme 1087.1<sup>1</sup> de l'ISO définit les langues de spécialité de la manière suivante :

*Langue utilisée dans un domaine et caractérisée par l'utilisation de moyens d'expression linguistiques particuliers.*

*Note : Les moyens d'expression linguistiques particuliers englobent toujours une terminologie et une phraséologie propres au domaine et peuvent également présenter des traits stylistiques ou syntaxiques. (ISO 1087.1)*

Cette définition, ou plutôt la note qui l'accompagne, nous éclaire sur les éléments constitutifs de ce que l'on appelle couramment une langue de spécialité (LSP) : des « moyens linguistiques particuliers » mais également une terminologie et une phraséologie, voire une stylistique, propres. Cependant, la définition proposée par l'ISO pose une question fondamentale. Les LSP sont définies ici comme des « langues ». Mais s'agit-il vraiment de langues ? De fait, ce qui caractérise essentiellement une langue, c'est en premier lieu la présence d'une phonologie, d'une grammaire et d'un lexique. Dans le cas des LSP, seule une partie de ces éléments est présente. Il est donc évident qu'il s'agit ici d'un usage métaphorique du terme « langue ». En fait, il s'agit plutôt de sous-systèmes linguistiques ayant leurs caractéristiques propres. C'est la raison pour laquelle nous préférons parler de « technolectes » pour désigner les LSP, à l'instar du rapport technique intitulé *Lignes directrices pratiques pour la socioterminologie*<sup>2</sup>, récemment publié par l'ISO.

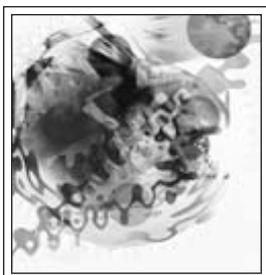
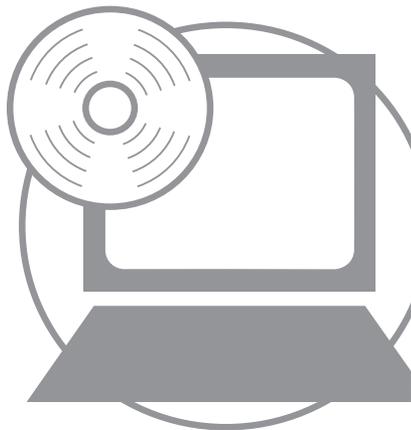
L'étude des technolectes implique, pour les terminologues, le recours à l'approche textuelle de la terminologie, et notamment l'étude de la phraséologie. Déjà, en 1976, Louis Guilbert écrivait que l'énoncé linguistique était « le lieu nécessaire de la transmission de l'information et le lieu de la formation du terminologisme en tant que signe linguistique<sup>3</sup> ». En fait, le véritable objet des travaux terminologiques est l'aménagement de la communication scientifique et technique. Ces technolectes constituent la base de la communication spécialisée dans laquelle la fonction langagière de la terminologie devient primordiale, au

côté des autres fonctions et, notamment, de la fonction cognitive. Il s'ensuit donc qu'il serait du plus grand intérêt de relever et de décrire les « phrasèmes » (ou « phraséologismes ») dans les dictionnaires terminologiques et dans les bases de données afin de compléter la description du mode d'emploi des termes dans leur environnement discursif. L'approche textuelle de la terminologie se fonde sur l'analyse des textes scientifiques et techniques, oraux ou écrits, car c'est dans le discours scientifique et technique que les concepts s'élaborent, se définissent et trouvent leur dénomination. Dans cette approche textuelle, on procède à l'analyse de corpus de textes du ou des domaines visés, élaborés selon des règles plus ou moins rigoureuses de représentativité, d'homogénéité et d'exhaustivité, afin d'en extraire tous les éléments conceptuels et terminologiques susceptibles de permettre la description d'une terminologie. La même démarche pourrait servir à l'étude des technolectes.

Cependant, terminologies mises à part, les composantes des technolectes sont demeurées à ce jour peu étudiées, mal décrites, encore plus mal enseignées tant dans la formation aux professions langagières que dans la formation professionnelle des différentes spécialités. Un domaine semble faire exception : la

**De très nombreux domaines d'activité sont directement touchés par l'utilisation massive des technolectes. On peut citer, à titre d'exemples :**

- la traduction ;
- l'interprétation ;
- la localisation ;
- l'enseignement des langues ;
- l'enseignement des sciences et des techniques ;
- la vulgarisation scientifique et technique ;
- la communication entre experts de domaines différents ;
- la communication entre l'Administration publique et les administrés :
  - la simplification de la langue de l'Administration (ex. : la déclaration de revenus),
  - la langue de la santé et de la médecine (notamment la relation médecin-patient),
  - la langue de la justice ;
- la communication entre les médias et le public ;
- la communication entre les fournisseurs et leurs clients ;
- l'argumentation commerciale et la publicité ;
- la protection du consommateur : l'affichage et l'étiquetage des produits ;
- l'intégration linguistique, sociale et culturelle des migrants.



langue du droit, possiblement parce que le droit peut être considéré comme une profession langagière...

Et à propos de l'enseignement des technocrates, deux applications nous semblent intéressantes : d'une part, la formation des locuteurs natifs qui apprennent une spécialité, afin de rendre plus facile l'acquisition des connaissances spécialisées et d'améliorer la qualité de la communication scientifique et technique des futurs professionnels et, d'autre part, la formation linguistique des migrants dans le cadre de leur intégration en situation de travail, thème d'une brûlante actualité.

## La foisonnement des technocrates

Jadis limités aux textes scientifiques et techniques, les technocrates sont de nos jours familiers à toute la société. L'hypertechnologisation de la vie quotidienne fait en sorte que chacun d'entre nous connaît plusieurs technocrates ou se familiarisera avec eux, à commencer

par la micro-informatique et les télécommunications. Ainsi, l'achat d'un téléphone portable ou d'un appareil photo numérique, pour prendre deux exemples évidents, entraîne la lecture et la compréhension souhaitable d'un manuel technique très détaillé.

De plus, c'est l'ensemble des professions langagières, dans le sens le plus large du terme, qui sont visées par l'étude, la diffusion et l'utilisation des technocrates. Cette actualité et ce foisonnement des technocrates ouvrent des perspectives nouvelles auxquelles aucun langagier ne peut demeurer indifférent. ☞

1. ISO 1087:2000, *Travaux terminologiques – Vocabulaire*, Genève, Organisation internationale de la normalisation, 2000.
2. ISO TR 22134:2007, *Lignes directrices pratiques pour la socioterminologie*, Genève, Organisation internationale de la normalisation, 2007.
3. GUILBERT, LOUIS, « Terminologie et linguistique », *Essai de définition de la terminologie, actes du colloque international de terminologie*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1976, p. 26.

# Essai de caractérisation des langues de spécialité

**D'**emblée, la désignation « langue de spécialité » ne fait pas l'unanimité parmi les linguistes. Dans son ouvrage intitulé *La langue française de la technique et de la science*, Kocourek (1991 : 16) emploie ce terme, tout en énumérant plusieurs équivalents utilisés par d'autres chercheurs et écoles de pensée, notamment, « langues techniques et scientifiques » (Quemada), « langue professionnelle » (Wartburg), « langue des sciences » (Fuchs), « langues techniques » (Dauzat), « langue spéciale, langue technique » (Vendryès), « langue de groupes particuliers » (Meillet), « langues spéciales » (de Saussure). Cette synonymie a engendré une multitude de définitions dont voici quelques exemples :

1. Langues utilisées dans les situations de communication (orale ou écrite) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier. (Galisson et Coste, 1976 : 511)

2. Means of linguistic communication required for conveying special subject information among specialists of the same subject. (Sager, 1980 : 21, 182)

3. A complete set of linguistic phenomena occurring within a definite sphere of communication and limited by specific subjects, intentions and conditions. (Hoffmann, 1979 : 16)

4. Registre qui provient de l'approfondissement des connaissances et des réalisations techniques dans un secteur donné de l'activité humaine et qui est

utilisé, quand la communication a trait à cette spécialisation, par des locuteurs, lesquels possèdent ces connaissances et participent à ces réalisations, totalement ou partiellement. Une telle langue est donc définie par le domaine où elle est employée. (Müller, 1985 : 187)

Malgré leurs différences, ces définitions concordent sur plusieurs points. Ainsi, la langue de spécialité est une variété de la langue générale dont le caractère linguistique est global mais restreint par la spécialité, a une fonction linguistique de communication, indique une appartenance à une spécialité et met l'accent sur l'information et la connaissance.

La définition proposée par l'ISO (2000 : 2) va dans le même sens : « Langue utilisée dans un domaine et caractérisée par l'utilisation de moyens d'expression linguistiques particuliers. [...] Les moyens d'expression linguistiques particuliers englobent toujours une terminologie et une phraséologie propres au domaine et peuvent également présenter des traits stylistiques ou syntaxiques. »

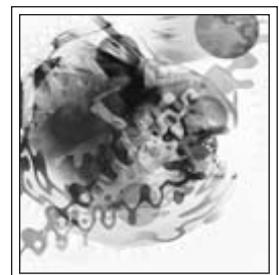
Les formes singulier/pluriel sont aussi une source inépuisable de discussion parmi les théoriciens avec la préférence, cependant, pour le pluriel. Le choix relève avant tout de considérations individuelles ou du contexte d'utilisation, certains chercheurs préférant employer le singulier pour faire prévaloir l'unité de la langue de spécialité et le pluriel pour rappeler sa diversité.



Par Maude Beauchesne



*Doit-on dire « langue de spécialité », « langue professionnelle », « langue technique » ? Parle-t-on de « langue de spécialité » au singulier ou au pluriel ? Au fait, qu'est-ce que la « langue de spécialité » ?*



## De nombreuses caractéristiques

Comme nous l'avons mentionné auparavant, la langue de spécialité est une variété, un style de la langue générale. Bien qu'elle ait des particularités distinctes, elle partage des caractéristiques communes avec la langue courante. Elle se différencie, entre autres, par le fait qu'elle est utilisée et comprise par un groupe de spécialistes qui s'en servent pour communiquer entre eux.

La langue de spécialité met l'accent sur l'écrit. Elle vise l'intellectualisation, c'est-à-dire la précision sémantique, la systématisation conceptuelle, la neutralité émotionnelle, l'économie formelle et sémantique. Les unités lexicales tendent donc à être définies, la polysémie et l'homonymie, évitées, les synonymes, supprimés, les moyens syntaxiques, simplifiés, l'émotivité et la subjectivité, neutralisées. Le lexique de la langue de spécialité est généralement très étendu. C'est en fait le phénomène cognitif et linguistique le plus marquant de cette langue.

Bien entendu, la langue de spécialité possède d'autres caractéristiques linguistiques particulières comme l'emploi de termes et de phraséologismes propres au domaine de spécialité, qui contribue grandement à la concision sémantique (exemples de termes : *verbe, lithographie, absorption, oxydation, diminutif*; exemples de phraséologismes : *plexus solaire, point d'intersection, point de congélation, point d'ébullition, glande thyroïde*), et l'utilisation d'un vocabulaire abstrait qui reflète l'impersonnalité du texte technoscientifique tel que *facteur, développement, intensité, mouvement, expression*.

À ces deux caractéristiques, on doit ajouter l'emploi de coordonnants et d'autres unités de liaison conjonctives et adverbiales permettant l'expression de la pensée technique et scientifique par la classification, le dénombrement et la description, l'induction et la déduction, ainsi que l'argumentation (exemples de coordonnants : *mais, donc, par conséquent*; exemple d'unité de liaison conjonctive : *depuis*; exemple d'unité de liaison adverbiale : *ainsi*).

Notons également l'utilisation d'un pronom ou d'un déterminant pour remplacer une expression nominale comme dans le modèle suivant tiré de Kocourek (1991 : 51) : « *Les matériaux composites à fibres* sont souvent utilisés du fait que, pour la même résistance ou le même module, *ils* sont nettement plus légers que les matériaux traditionnels comme par exemple les métaux. C'est-à-dire que *leurs* propriétés spécifiques sont souvent d'importance majeure. »

Le souci de l'impersonnalité dans la communication technique et scientifique commande la primauté de la troisième personne du singulier et du pluriel sur les autres personnes, de la prédominance du présent de l'indicatif comme temps de verbe et de la déclaration

comme type de phrase. Les pronoms *nous* et *on* de modestie, le pronom invariable *il*, les constructions au mode impersonnel et les tournures passives participent aussi à l'impersonnalité de la phrase technoscientifique.

Cette phrase se révèle également syntaxiquement complexe. En effet, la longueur des phrases, l'emploi de constructions participiales et de constructions incises ainsi que la variété de coordonnants (ex. *et, ou, donc, cependant, en effet*) et de subordonnants (ex. *à condition que, lorsque, parce que, de sorte que, bien que*) concourent à sa complexification. En revanche, les procédés comme la nominalisation et l'adjectivisation, qui consistent à limiter le nombre de verbes au profit du nombre de substantifs ou d'adjectifs, contribuent à faire respecter l'esprit de concision du texte technoscientifique.

## Variantes et sous-styles

Nous venons de mentionner sommairement les caractéristiques de la langue de spécialité, qui sont communes à toutes ses variantes stylistiques et textuelles d'après lesquelles elles se manifestent aux yeux des langagiers, qu'ils soient linguistes, traducteurs ou terminologues. Ces variantes sont nombreuses et génératrices de sous-styles selon les domaines d'utilisation des termes appartenant aux langues de spécialité. Il suffit de comparer des textes de physique, de chimie et de mathématiques avec d'autres textes de philosophie, de philologie, de droit ou d'histoire pour se rendre compte de la complexité et de la richesse des langues de spécialité. Il appartiendra au linguiste d'étudier les caractéristiques de ces sous-langues et au traducteur de rendre compte de leur compréhension dans un contexte interlinguistique. ☞

DROUIN, Patrick, 1993. *La stratification lexicale en langue de spécialité : une analyse terminométrique*. Université Laval.

GALISSON, Robert et Daniel COSTE, 1976. *Dictionnaire de didactique des langues*. Éd. Hachette, Paris.

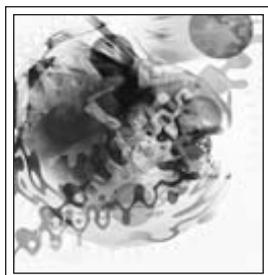
HOFFMANN, Lothar, 1979. « Towards a theory of LSP. Elements of a methodology of LSP analysis ». *Fachsprache*, vol. 1, n°s 1-2 : 12-17.

ISO 1087-1:2000. *Travaux terminologiques – Vocabulaire – Partie 1 : Théorie et application*. Édition bilingue.

KOCOUREK, Rostislav, 1991. *La langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante*. Éd. Brandstetter, Wiesbaden.

MÜLLER, Bodo, 1985. *Le français d'aujourd'hui*. [Traduction révisée et augmentée de Müller 1975.] Éd. Klincksieck, Paris.

SAGER, Juan C. et al., 1980. *English special languages. Principles and practice in science and technology*. Éd. Brandstetter, Wiesbaden.



# Et les mots pour le dire viennent aisément

**L**es traducteurs ont plus souvent qu'autrement à enchaîner des textes traitant de sujets les plus divers. Ils ont certes l'avantage de posséder l'information dans la langue de départ, mais il leur reste à la rendre dans la langue d'arrivée. Comment acquérir le savoir voulu pour traduire un texte de telle sorte que le lecteur, tout spécialiste qu'il soit, n'y décèle pas une odeur de soufre ?

## Les difficultés

De prime abord, l'un des facteurs qui ont une incidence sur les difficultés susceptibles de se poser est lié au type de milieu dans lequel vous exercez votre profession. Selon que vous travaillez en pratique privée, en cabinet, au sein du service de traduction d'une grande entreprise ou d'un gouvernement, les difficultés auxquelles vous aurez à faire face pourront être différentes.

**L'accès au client.** A priori, le client est la première personne à pouvoir vous renseigner, notamment en vous indiquant s'il détient de la documentation bilingue, voire unilingue, sur le sujet que vous devez traiter. Ne tenez jamais pour acquis qu'il vous acheminera automatiquement la documentation utile. Posez-lui donc toutes les questions nécessaires sur l'existence de versions antérieures du document, de documents de référence, voire de lexiques, et n'omettez en aucun cas de vous renseigner avant d'entamer le travail. Si votre client n'a aucun document de référence à vous fournir, vérifiez tout de même s'il peut vous recommander des sources fiables. Une mise en garde s'impose ici : le sens critique reste toujours de mise. En effet, la qualité de certains documents et lexiques peut laisser à désirer. Ne les écarter toutefois pas d'emblée, car ils vous donneront certainement des pistes et des descripteurs pour orienter vos recherches. Attention : si vous modifiez la terminologie employée par le client, préparez-vous à justifier vos choix.

**Le délai.** Le temps que vous pourrez consacrer à la recherche est un facteur important qui aura une incidence sur vos méthodes. Plus le délai est court, plus l'étape de la collecte de données auprès du client est cruciale, et plus vous devez cibler avec soin vos méthodes de recherche.

**La spécialité.** S'il s'agit d'un domaine qui vous est peu familier, vous aurez non seulement à trouver rapidement la terminologie adéquate, mais aussi la façon de la manier, puisque les domaines ont aussi leur phraséologie propre. Ne pas la respecter pourrait vous trahir.

**La nouveauté.** D'autres difficultés peuvent tenir à la nouveauté du domaine et à l'absence de terminologie dans la langue d'arrivée. Il vous faudra alors créer des néologismes selon les règles de l'art.

## Les outils

**Le client, les banques de données, les ouvrages spécialisés, les spécialistes et votre réseau.** Vous l'aurez compris : votre client est l'un de vos outils. N'hésitez pas à demander des explications : aucun client n'en a jamais refusé... à la condition que vous ayez des questions précises à poser. La recherche dans les grandes banques de terminologie constitue l'étape suivante ; vous pourriez y trouver de précieux renseignements. La suite des choses dépend du temps dont vous disposez. Dans le cas d'une recherche systématique, bon nombre d'avenues sont possibles. La plus aisée consiste à vous renseigner auprès d'un collègue traducteur versé dans le domaine ou d'un expert, qui pourront vous aiguiller vers les ressources spécialisées (par exemple des revues). Il est par ailleurs judicieux de se constituer, au fil du temps, un réseau de savants collègues et une collection de « bibles » dans divers domaines. Parmi les ouvrages recommandés, vous prendrez soin de distinguer entre les ouvrages lexicographiques, dont vous extrairez les termes, et la documentation de référence, qui vous fournira la phraséologie propre au domaine et les cooccurrents sans lesquels votre traduction demeurerait grossière. Internet constitue, bien sûr, une mine inépuisable de lexiques, bilingues et unilingues... mais au préalable, il vous faut affiner vos techniques de recherche ! Enfin, le forum de l'OTTIAQ et Lantra offrent des mannes de connaissances où vous pourrez puiser allègrement.

**Les méthodes de validation rapide.** En contexte d'urgence, vous pouvez tenter de court-circuiter les difficultés par votre simple pouvoir de déduction et faire des essais dans la langue d'arrivée avec différents termes glanés dans vos lectures. Lancez des recherches dans Internet pour préciser progressivement la terminologie, toujours en ciblant des sources fiables, bien entendu. (Pour cerner l'emploi d'un terme en contexte, entrez, entre guillemets anglais, un segment de phrase où figurera le terme précédé ou suivi d'un astérisque. Vous parviendrez ainsi rapidement à extraire des cooccurrents.)

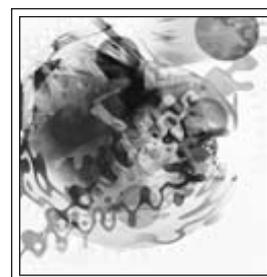
**La formation.** Quelques conseils supplémentaires pour terminer : que vous choisissiez une spécialisation ou que vous y plongiez parce que vous obtenez un nouveau poste ou parce que vous traitez avec un nouveau client, n'oubliez pas qu'une formation structurée (cours dans un établissement, par correspondance, ateliers de l'OTTIAQ ou du Bureau de la traduction) pourra vous donner une connaissance concrète du domaine et de sa terminologie. Dans une grande entreprise, il est possible



Par Christiane Poirier-Cadrin, trad. a.,  
et Danièle Morisset, trad. a.



*Nombreux sont les métiers où, pour survivre, il faut savoir se renseigner rapidement : le journalisme, la publicité et la rédaction en constituent des exemples. Mais la traduction remporte sans conteste la palme à cet égard. Voici un bref aperçu des difficultés les plus courantes et des outils pertinents pour les résoudre.*



de faire appel aux ressources maison et, par exemple, d'assister aux réunions de comités (pour un apprentissage de la terminologie par immersion). La lecture de revues spécialisées dans les deux langues, la participation à des colloques, à des congrès et à des conférences vous permettront de vous tenir au courant des derniers développements ainsi que de la terminologie qui s'y rapporte.

N'oubliez pas, enfin, de consigner au fur et à mesure le fruit de vos recherches dans un lexique. Si vous utilisez une mémoire de traduction, vous profiterez aussi d'un gain de temps appréciable, surtout si votre texte est redondant et d'une bonne longueur ou si vous travaillez dans un domaine précis. Votre nouvelle spécialisation se tissera au même rythme que s'étoffera votre lexique! ☞

## Pour une typologie des langues de spécialité



Par Pierre Auger

**O**n parle souvent de la langue naturelle pour l'opposer soit à la langue artificielle (langage-machine), soit à la langue technique prise dans son acception la plus générale et recouvrant tous les langages « spéciaux » (ou LSP) utilisés pour parler tant des sciences que des techniques. Selon les termes de Jean-Pierre Séris (2000), « la langue naturelle est "la langue qui n'a pas été inventée et imposée par la technique" (Heidegger), la langue qui est transmise et assure sa pérennité ».

Traditionnellement, les langues « spéciales » ont été réparties entre langue scientifique et langue technique, une typologie binaire simple, fonctionnelle et en général bien adaptée à la catégorisation des discours de spécialité. La première fait référence au niveau « supérieur » des systèmes linguistiques spécialisés strictement articulés autour de systèmes notionnels rigides et très bien décrits, qui sont naturellement liés aux sciences exactes et qui répondent à cette définition. La seconde réfère à l'univers technique, aux divers « génies », au savoir-faire quel que soit leur degré de spécialisation; elle recouvre aussi bien un domaine pointu comme l'aéronautique qu'un autre plus terre à terre comme la cordonnerie. Cette dernière remarque souligne en même temps la faiblesse épistémologique de cette typologie minimaliste réduite à deux branches qui, en bout de ligne, amène à classer les ordinateurs à côté des chaussettes de façon un peu arbitraire parce que l'un comme l'autre sont des produits élaborés par l'humain avec l'aide de la technologie.

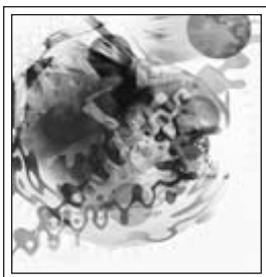
Nous avons sélectionné pour notre propos deux typologies associées à des « points de vue » épistémologiques différents : la première, d'Alain Rey (1992), est fondée sur les particularités des différents systèmes notionnels sous-jacents aux langues de spécialité; la seconde, formulée par Lothar Hoffmann (1976), a l'avantage, on le verra, d'être plus développée et aussi plus fonctionnelle.

Pour Rey, au haut de l'échelle se trouvent les systèmes hypothético-déductifs (1) élaborés par une pure théorie, comportant des caractères formalisables et des concepts

fonctionnels; la logique ou la mathématique appartiennent à ce groupe. Au-dessous il y a les systèmes élaborés (2) par induction issus du classement systématique d'un matériel observé et articulés autour d'une construction théorique de type 1 à un ensemble d'observables, comme c'est le cas avec les sciences de la nature (zoologie, botanique) ou les sciences sociales. Plus bas encore, on trouve les systèmes obtenus par la structuration et la régularisation d'une pratique (3) et résultant de l'application d'un savoir de type 1 et 2 à un projet pratique : ustensilité réalisation et utilisation, systèmes associés au monde des techniques. Enfin, les systèmes élaborés par la sémantique d'un discours à caractère cohérent (4), qu'il s'agisse de découvrir et d'exposer une vérité externe (p. ex. religion, théorie philosophique/idéologique) ou de constituer un ensemble notionnel qui soit culturel, autodéfini et autonormalisé (p. ex. le droit). Le corollaire affirme l'existence de systèmes linguistiques propres, complets et autonomes pour chacun de ces niveaux.

### De l'abstrait au concret

Lothar Hoffmann, quant à lui, propose une typologie plus hiérarchisée fondée sur les caractères des constituants des diverses langues de spécialité; l'ordre ici va du plus abstrait vers le plus concret. Au haut de la liste apparaissent les langages symboliques (1) non linguistiques constitués de symboles tant pour les éléments que pour les relations (grammaire); c'est le cas du langage de la mathématique. Au-dessous, on retrouve les langues scientifiques (2) qui utilisent aussi les symboles pour les éléments, mais la langue naturelle pour les relations (syntaxe contrôlée); la chimie, la physique sont de ce type. Plus bas encore, se trouvent les langues techniques (3) qui, elles, utilisent la langue naturelle avec une grande proportion de termes et une syntaxe aussi contrôlée; le droit, les sciences sociales font partie de cette catégorie. Suivent les langues professionnelles ou de métiers (4) qui utilisent aussi exclusivement la langue naturelle avec des termes spéciaux en nombre plus limité et une syntaxe libre; le mécanicien,



le manutentionnaire utilisent ce registre. Comme dernier niveau, Hoffmann désigne la langue de consommation (5), la plus proche de la langue usuelle, avec une proportion de termes qui croît sans cesse dans nos sociétés fortement technologisées, où la vulgarisation technico-scientifique est omniprésente. La publicité recourt principalement à ce dernier niveau.

Cette typologie d'Hoffmann est intéressante parce qu'elle permet une catégorisation fine des LSP fondée sur un ensemble de critères naturellement associés aux fonctionnalités des langues de spécialité. Ces critères sont : 1- le degré d'abstraction ; 2- la façon naturelle/artificielle d'exprimer les éléments et la syntaxe ; 3- le « milieu », c'est-à-dire le type de spécialité ; et 4- les participants-locuteurs.

Lothar Hoffmann propose parallèlement à sa typologie des différents types de LSP une typologie des terminologies associées à ces langues « spéciales » : 1- Les nomenclatures scientifiques issues de classifications systémiques qu'il divise en 1.1 les nomenclatures symboliques : la matière (p. ex. Na, Cu, symboles chimiques), la quantification (p. ex. les symboles du S.I. : m, cm, mm) et en 1.2 les nomenclatures des sciences naturelles issues de l'observation de l'univers et d'une classification de type genre/espèce, p. ex. en botanique *Pinus strobus L.* et en biologie *Branta canadensis* ; 2- Les terminologies scientifiques issues de la théorisation de notions et leur organisation dans les sciences, p. ex. la terminologie de la physique (atome, anion, cation...) ; 3- Les terminologies techniques issues de l'élaboration de savoir-faire, p. ex. la terminologie de la plomberie (raccord, tube, valve, robinet, soudure) ; 4- Les terminologies d'argots de métiers issues des groupes socioprofessionnels et limitées à ces groupes, p. ex. salle d'op (méd.), pizza (aciérie) ; 5- Les terminologies publicitaires issues de la démocratisation technique (vulgarisation) et des impératifs de la consommation, p. ex. funboard, bière d'hiver, pizzaghatti. Il y a donc de la cohérence dans ces systèmes totalement ou partiellement construits qui prêche en faveur de leur autonomie par rapport à la langue naturelle.

Les typologies que nous avons présentées sont calquées sur la complexité des langues de spécialité vues comme autant de véhicules originaux de transmission des savoirs spécialisés et permettent de les catégoriser selon les fonctions qu'elles remplissent dans la communication spécialisée. L'intérêt des travaux de linguistes de spécialité comme Hoffmann (ou Kocourek) est d'avoir reconnu l'existence de ces systèmes linguistiques et leur rôle sociocognitif pour soutenir la transmission des savoirs humains.

Existe-t-il autant de LSP qu'il y a de domaines de connaissance ? Plusieurs auteurs ont opté pour l'utilisation par chaque LSP d'un tronc commun de ressources linguistiques particulières et d'une terminologie spécifique pour chacune d'elles. On pourrait reporter ce modèle sur chacune des cinq catégories d'Hoffmann et affirmer que l'essence même des catégories réside dans cette dualité. La différence entre les catégories tient pour chacune à une sélection particulière des ressources linguistiques et l'utilisation d'une terminologie aussi particulière.

## Discours ou langue de spécialité ?

Dans l'avant-propos au livre de Kocourek *La langue française de la technique et de la science*, Alain Rey écrit « Ce qui rend "spéciale" une langue de spécialité, ce n'est pas seulement son vocabulaire (en discours), son lexique (en système), sa terminologie (sur le plan conceptuel et cognitif), mais c'est avant tout cela, en tant que représentant langagier d'une cohérence conceptuelle » (Kocourek 1991 : IX). Cet impératif de la « cohérence conceptuelle » dans les divers niveaux (contextes) des communications scientifiques et techniques sous-tend toute la démarche de sélection de ressources linguistiques aptes à préserver cet impératif (le lexique, la syntaxe, les procédés d'objectivation comme la substantivation, l'intellectualisation, la sémiotique de spécialité). Plusieurs auteurs préfèrent parler de discours de spécialité que de langues de spécialité, puisque c'est dans l'actualisation des discours dans les divers contextes de la communication spécialisée que les différences deviennent plus apparentes avec la langue commune générale. Ainsi le langage scientifique utilisé par les physiciens francophones est toujours du français, sans qu'il y ait la moindre brisure, mais un français spécial où s'est opérée une sélection de ressources linguistiques adéquates pour assurer la cohérence conceptuelle nécessaire à ce type de discours. Et cela est vrai aussi pour chacun des types de discours présentés précédemment. Il semble également que nous n'ayons pas affaire ici à une simple question de registre ou de style mais à quelque chose de plus structuré en vue d'assurer des fonctionnalités discursives particulières, qu'il s'agisse d'énoncés écrits ou oraux, mais surtout de transmettre des connaissances ou des savoir-faire.

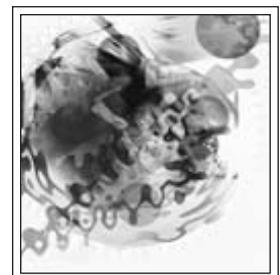
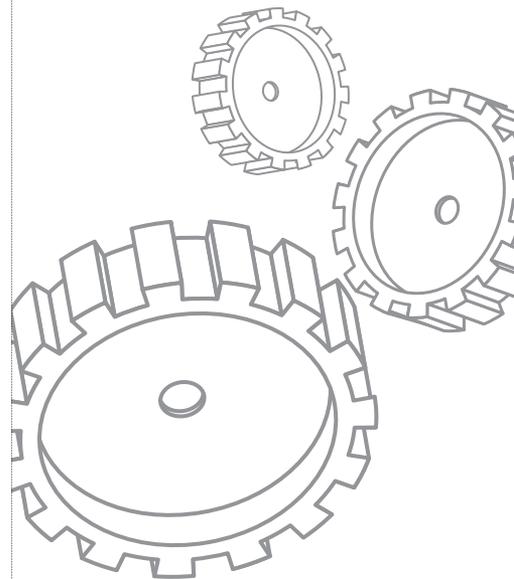
Posons enfin une dernière question : les impératifs de cohérence conceptuelle rattachés aux divers discours de spécialité excluent-ils d'office la variation (linguistique) dans l'utilisation des ressources linguistiques sélectionnées, qu'elle soit de nature stylistique, morpho-lexicale, dénomminative (terminologie) ou culturelle (géographique) ? Sans pouvoir trancher cette question de façon définitive, on peut toutefois dire que plus le type de langue est élevé dans l'échelle de l'abstraction (1 à 5 pour Hoffmann), moins la variation est permise sous peine de compromettre la cohérence conceptuelle dont il a été fait état plus haut. On pourrait donc dire que la mathématique ne supporte aucune forme de variation au contraire de la langue publicitaire dans l'alimentation. Enfin, disons que les LSP concourent directement à la qualité de la transmission de contenus par leur adéquation sociocognitive. ➤

HOFFMANN, Lothar (1976). *Kommunikationsmittel Fachsprachlicher. Eine Einführung.*, Berlin, Akademie-Verlag.

KOCOUREK, Rostislav (1991). *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter Verlag, 1982, 327 p.

SÉRIS, Jean-Pierre (2000). *La technique*, Paris, PUF, 1994, 414 p.

REY, Alain (1992). *La terminologie : noms et notions*, Paris, PUF, 1979, 127 p.



# Vulgariser pour enrichir la langue et instruire la société

○  
*En jetant un pont  
entre le monde  
spécialisé et le  
monde profane,  
la vulgarisation  
scientifique  
enrichit la  
langue générale  
et participe à  
l'éducation de  
notre société.*

Par Philippe Caignon

**L**a vulgarisation scientifique compte parmi les disciplines les plus nobles. Elle suscite curiosité, intérêt et vocation tant chez les enfants que chez les adolescents et les adultes. Elle contribue à émerveiller jeunes et moins jeunes en leur dévoilant les découvertes ainsi que les inventions des chercheurs de tous les domaines. Qui plus est, elle participe à la démocratisation du savoir en faisant migrer l'information générée par les institutions de recherches vers la société avide de connaissances.

## Affranchissement et modernisation

Au cours du temps, la vulgarisation scientifique a évolué. Elle n'est plus l'esclave du papier. Elle a conquis la radio, la télévision et la Toile mondiale. En outre, elle s'est ajustée au média qui la supporte. À la radio, par exemple, elle se sert de la musique pour donner du poids à certains énoncés, à la télévision, elle emploie les animations schématisées pour étayer les explications du vulgarisateur et dans la Toile, elle utilise le lien hypertexte pour isoler des termes du texte principal et ouvrir une fenêtre vers des renseignements complémentaires.

Par ailleurs, la vulgarisation n'est plus le domaine exclusif du vulgarisateur qui communiquait seul les nouvelles du monde scientifique au grand public. De nos jours, les propos de chercheurs réputés, de témoins clés, d'acteurs sociaux et de personnalités politiques viennent s'ajouter à l'énoncé du vulgarisateur scientifique. Le monologue fait place au dialogue où les intervenants se donnent souvent la réplique.

De plus, la vulgarisation a élargi son public cible. Elle vise à présent les enfants, le grand public et les intellectuels. Elle prend ainsi trois formes distinctes, soit la vulgarisation pour enfant, initiation rudimentaire à une science, la vulgarisation grand public, constat plus ou moins complet des percées réalisées dans un domaine, et la haute vulgarisation, exposé détaillé des recherches effectuées dans une discipline.

## Question de stratégie

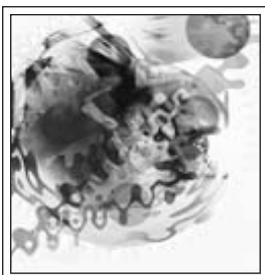
Bien entendu, une telle diversité de supports et de publics alourdit la tâche du vulgarisateur dont le double rôle, lui, reste inchangé, c'est-à-dire transmettre la connaissance créée par les scientifiques au reste de la société et susciter l'intérêt de tous. Or, il est difficile d'expliquer des concepts complexes à un

public de non-spécialistes et vain d'employer des termes incompréhensibles pour la plupart des personnes visées. Le vulgarisateur doit alors revêtir l'uniforme du stratège. En insérant habilement termes spécialisés et mots de la langue générale dans un texte, il conçoit un discours adapté à son public. Il construit par le fait même un pont entre la langue générale et les langues de spécialité. Il découle de cette passerelle une langue hybride où les termes et les mots se côtoient de façon harmonieuse.

## La créativité au service de la science

Une telle harmonie n'est cependant pas naturelle, elle est le fruit d'une longue collecte d'information et de mûres réflexions. Le vulgarisateur doit en effet connaître en profondeur le sujet qu'il se propose de traiter. Il a lu les articles pertinents, fait passer des entrevues aux chercheurs concernés et interrogé les gens touchés par son sujet. Ainsi préparé, il est en mesure de se lancer dans la création de son œuvre. On peut parler d'œuvre, car la vulgarisation exige imagination et talent. Expliquer, par exemple, la science du génome humain à des personnes n'ayant suivi qu'un cours ou deux de biologie durant leur scolarité constitue tout un défi. Le vulgarisateur paraphrase alors le discours des spécialistes, le reformule de façon cohérente pour un public différent. Il dispose à cet effet d'outils linguistiques précieux telles la métaphore et l'analogie. C'est grâce à l'utilisation judicieuse de ces outils que les quatre lettres représentant les nucléotides, A (adénine), C (cytosine), G (guanine) et T (thymine), sont devenues aux yeux du grand public les lettres de l'alphabet génétique et que les chromosomes forment à présent pour tout un chacun les chapitres du Grand Livre de la vie, le génome.

Bien entendu, transmettre l'information scientifique, même en employant des analogies ou des métaphores, n'éveille pas nécessairement la curiosité des personnes visées. Conscient du problème, le vulgarisateur décide alors de sortir du genre didactique pour bifurquer vers le romanesque, notamment la fiction. Il est ainsi en mesure de créer un suspense en relatant, par exemple, la concurrence que se livrent des équipes de chercheurs pour prouver l'existence d'une particule élémentaire hypothétique comme le graviton. Il peut aussi provoquer un sentiment d'émerveillement en faisant voyager ses



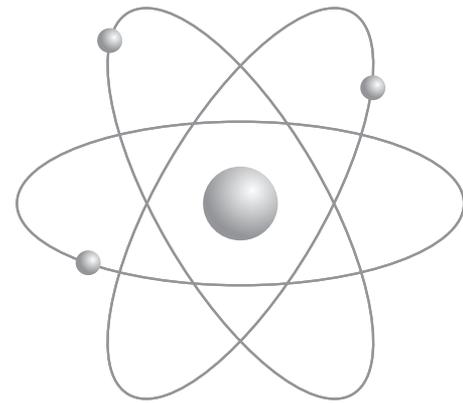
lecteurs vers la planète Mars dans un vaisseau spatial idéalisé afin d'expliquer la science derrière la conquête de l'espace. Il peut également amuser son lectorat en décrivant des expériences de chimie qui produisent du *slime*, matière visqueuse qui plaît aux enfants.

De tels changements de style entraînent évidemment la perte de l'objectivité apparente de la science. En vulgarisation, le spécialiste ne s'efface pas devant la méthodologie et les résultats de ses travaux, il est au centre de sa recherche. Les difficultés, les réussites et la passion qu'il vit sont considérées comme des éléments importants de la recherche. En conséquence, le discours de vulgarisation scientifique est empreint d'une subjectivité relative qui le rapproche du discours

général. Il est ainsi un bien meilleur instrument promotionnel de la science que ne l'est le discours scientifique auprès de la société.

### *Vers des horizons nouveaux*

Par la vulgarisation, les langues de spécialité s'ouvrent à tous les publics et la langue générale s'enrichit de concepts et de mots nouveaux, la société s'initie à la culture scientifique et chacun d'entre nous découvre des pans insoupçonnés de la réalité. La vulgarisation est importante pour la société, car non seulement elle nous instruit, mais elle nous éveille aussi à l'univers qui nous entoure. ☺



## *Les langues de spécialité : un champ de recherche réellement établi ?*

**D**eux tendances fortes semblent marquer notre société dite de la connaissance : l'hyperspécialisation et l'interdisciplinarité, entendue aujourd'hui comme juxtaposition de disciplines (pluridisciplinarité) pour traiter un objet ou comme croisement de disciplines (transdisciplinarité) fécondant un nouveau champ de savoir. Hyperspécialisation et interdisciplinarité ne relèvent pas uniquement d'un découpage des domaines, des pratiques : elles sont aussi légitimées par des institutions. Mais dès qu'on se préoccupe de préciser la teneur et l'extension d'une spécialité, on constate un flou assez troublant.

Ainsi, « traduction technique » peut être un alibi pour rejeter les documents non littéraires, avec un langage abscons ; l'étiquette peut référer à un domaine quasi autonome, s'éloignant des textes mixtes (technico-juridique, juridico-commercial, médico-pharmaceutique, etc.) ; elle peut se rapporter à des outils, à des méthodes et à leur mise en œuvre, s'appuyant alors sur des genres comme le brevet, la notice de démontage, d'entretien, sur des schémas d'utilisation, etc. ; enfin, elle peut désigner les ensembles conceptuels, les actions particulières, les procédures d'un domaine (quel qu'en soit le statut). Alibi, domaine, genres, « technicité », la « traduction technique » révèle très vite ses ambiguïtés.

Comment dès lors développer des recherches sur un objet imprécis ? Les « langues de spécialité » n'échappent pas aux doutes et aux troubles ; fantômes

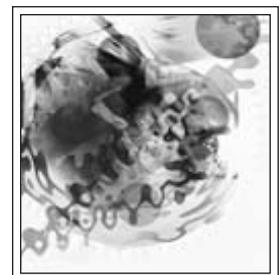
pour pédagogues, fantômes pour linguistes, elles semblent insaisissables, sans cesser de hanter des travaux qui se veulent appliqués. Le présent article vise d'une part à revenir sur cet « objet » qui n'a pu fonder jusqu'à ce jour un champ autonome de recherche, et d'autre part à esquisser les types de réflexions qui tendent à s'agglutiner autour de cette notion toujours trop indéfinie.

### *Des dénominations variées*

Les appellations qui gravitent autour de « langue de spécialité » n'ont guère arrêté de se multiplier ou de se succéder, ces trente dernières années. Qu'elles héritent ou pas du sigle anglais LSP, elles disent toujours le malaise qu'il y a à définir cette « langue » circonscrite tantôt par son public (d'usagers ou d'apprenants), tantôt par les connaissances de référence qu'elle est censée véhiculer, tantôt par des situations de communication ayant lieu entre interlocuteurs aux rôles prétendument clairement définis, avec des occupations bien délimitées. Jargon, technolecte ou sociolecte, elle est souvent menacée par le danger d'artefact : ses spécificités seraient décrites en partant de corpus définis a priori comme de spécialité.

Considérons quelques-unes de ces appellations parmi la quinzaine qu'on trouve dans les publications (*langage spécialisé, langues techniques, langues spéciales, sous-langues, langues professionnelles,*

Par Yves Gambier





*langues techniques et scientifiques, langues fonctionnelles, langue savante, communication sur objectifs spécifiques (COS), langue du commerce/du droit/de l'administration/des affaires, etc.).*

Le *français instrumental*, visant (dans les années 1970) à un accès rapide à la compréhension globale de textes dits spécialisés, a été suivi par le *français fonctionnel* plutôt centré sur certains besoins d'apprenants. Aujourd'hui, la tension et l'attention porteraient plutôt sur l'opposition entre *français sur objectifs spécifique (FOS)*, au singulier ou au pluriel — pour des publics étrangers déjà plus ou moins professionnalisés —, portant sur des objectifs ponctuels et ciblant des compétences limitées, et *français de spécialité*, sorte de FLE (français langue étrangère) projeté sur des domaines supposés faciles à border (ex. français médical, français du tourisme).

Le *français à visée professionnelle* favoriserait une approche transversale, mettant l'accent non plus sur des référents mais sur des situations de communication communes à divers domaines (savoir se présenter, formuler un CV, répondre au téléphone, savoir négocier, etc.). Le recours à l'anglais (lingua franca) et aux offres de formulaires pré-formatés dans Internet change la donne de cette visée.

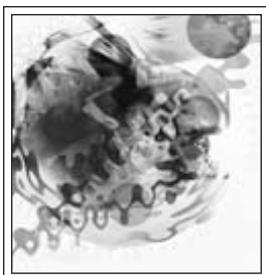
Le *français langue professionnelle (FLP)* intéresse les natifs dont le français est la langue maternelle aussi bien que les migrants, les expatriés déjà formés dans une autre langue de travail. Si certains apprenants sont donc des professionnels confirmés, d'autres ne le sont pas, en ayant toutefois des qualifications mais pas nécessairement des expériences —

par exemple des infirmières espagnoles à la sortie de leur école, cherchant à intégrer le système hospitalier français. Les dimensions opérationnelles, interculturelles, socialisantes du langage sont donc prises en considération à l'intérieur de programmes de formation continue, pour adultes, et en fonction de situations de travail.

Dans la multiplicité des désignations, un point commun se dégage fortement : elles ont à voir avec la formation, l'apprentissage, l'enseignement. Ce qui revient à confirmer qu'elles induisent des problématiques de didactique, de pédagogie, plutôt qu'elles imposent un champ particulier de recherche. De fait, les LSP/FOS/FLP ont suscité et continuent de susciter des travaux disparates, constitués plus d'articles hétérogènes que d'ouvrages fondateurs, plus de réflexions parcellaires, individuelles que de projets collectifs (nationaux ou internationaux). Ce *patchwork* manifeste la complexité des composants de toute communication langagière, dite spécialisée ou pas, complexité abordée par diverses disciplines (linguistique formelle, pragmatique et textuelle, analyses de discours, sémiotique, analyse conversationnelle, rhétorique, terminologie, etc.).

### *Tendances dans les recherches*

Pour confirmer l'éclatement des travaux, mentionné ci-dessus, je m'en tiendrai aux deux derniers (15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>) symposiums européens en « Language for Special Purposes », celui de septembre 2005 à Bergame (*New trends in LSP*) et celui d'août 2007 à



Hambourg (*Special language in Global Communication*). On y retrouve les thèmes quasi familiers depuis le début de ces rencontres, à savoir les caractéristiques linguistiques, l'analyse de genre, les aspects culturels, la dimension pédagogique, la traduction, la terminologie, la perspective diachronique. S'y sont graduellement ajoutés, reflétant ainsi les changements « externes » (essor des technologies de l'information et de la communication, mondialisation économique, développement des sciences cognitives, etc.), la question du multilinguisme, les LSP et les multimédias, la genèse des connaissances, les degrés de compréhension d'un texte.

En prenant chacun de ces thèmes, on s'aperçoit que les rencontres confirment les évolutions afférentes aux disciplines auxquelles on fait appel. Ainsi, en terminologie, on s'est interrogé sur le recours au corpus électronique et autres ressources en ligne, sur l'organisation ontologique des données (selon tel ou tel domaine : en droit, en finance), sur les collocations, sur le poids des anglicismes et des faux amis, sur la dimension socio-pragmatique/socio-cognitive des termes utilisés, etc.

Par ailleurs, en abordant l'enseignement, si on s'est toujours penché sur les cursus, sur l'analyse des besoins, sur les évaluations, sur l'élaboration d'un cours, sur les problèmes de rédaction, sur le rapport entre savoir spécialisé et langue étrangère, sur la formation des enseignants, on y a ajouté aussi les problématiques de l'apprentissage à distance, l'utilisation de plateformes d'apprentissage, l'acquisition de compétences à écrire pour de nouveaux supports. Dans la plupart des cas, on rapporte des expériences pratiques, contextualisées (dans tel pays ou telle institution), davantage que des recherches théoriques ou empiriques.

Pour l'analyse de genre (article de recherche, rapport annuel d'entreprise, etc.), à la large variété de discours depuis longtemps établie (scientifique, universitaire, juridique, médical, journalistique, etc.), à la variété des traits étudiés (titres, modalités, marques d'évaluation, métaphorisation, relation causale, etc.), on a ajouté l'étude des modes de présentation (particularités des exempliers, des articles de vulgarisation, des résumés) ou encore des sous-domaines précis (brochures de santé publique, mutation des documents juridiques numérisés, appels d'offres, etc.). Même si la plupart des analyses s'appuient de plus en plus sur des corpus amples, elles demeurent le fait de chercheurs isolés, n'incluant pas de membres de la communauté discursive soumise à investigation.

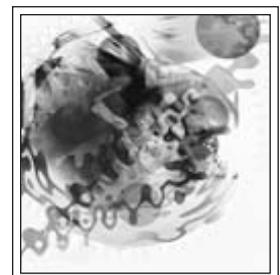
Quand on aborde des enjeux plus contemporains, on note encore une certaine frilosité à la fois sur les thèmes et les méthodes. Ainsi, les réflexions sur la

communication médiatisée par ordinateur ne mettent pas encore en question les critères traditionnels de la textualité, de la lecture, de la production de sens. On en reste à des micro-analyses (par exemple à propos de l'utilisation des pronoms personnels sur des sites administratifs) sans tirer toutes les conséquences présentées par l'écran et les hyperliens. Pour l'instant, rien ne porte sur les pratiques multimodales, le réseautage, l'écriture collaborative, les blogues, l'interaction entre visuel, sonore et verbal, l'interactivité en temps réel, etc.

Sur le multilinguisme, on ne traite guère de l'influence et des transformations entraînées par l'usage d'une lingua franca (problèmes, par ex., de l'édition, de la révision, du plagiat), des défis posés par les terminologies en plusieurs langues, par l'assurance qualité dans la production de documentation, par l'utilisabilité des documents (papier et en ligne), préférant pour l'instant s'en tenir aux différences dans l'expression de tel ou tel trait linguistique (par ex. l'expression de l'obligation) entre deux ou trois langues, ultimement aux différences rhétoriques dans la composition de certains textes génériques entre telle ou telle langue ou culture.

### *En guise de conclusion*

Les « langues de spécialité » demeurent une constellation floue, portant encore souvent plus sur l'écrit que sur l'oral, cantonnées de façon forte à la pédagogie des langues. Elles font appel à diverses disciplines, sans forcément que l'ensemble fasse interdisciplinarité cohérente. Même si elles élargissent lentement leur problématique et s'ouvrent à d'autres langues que l'anglais, l'allemand et l'espagnol, ou à d'autres traditions culturelles, elles n'en continuent pas moins à perpétuer l'idée que les usages langagiers pourraient être sectorisés, que les communications pourraient coïncider avec les divisions disciplinaires. Certes, quand on esquisse aujourd'hui les rapports entre langues et milieux de travail, d'autres problématiques apparaissent, poussant à la définition de profils linguistiques pour l'exercice de tel ou tel métier, poussant à l'élaboration de référentiels de compétences langagières nécessaires pour telle ou telle activité professionnelle — quel que soit le niveau de qualification au départ. Les « langues de spécialité » articuleraient alors peu à peu situations professionnelles concrètes et situations de communication. Dans cette perspective, elles cesseraient d'être centrées sur la « langue » comme véhicule d'information, de connaissances pour intégrer la « langue » comme moyen d'identité sociale et d'identification professionnelle. ☺



○  
*From the margin  
 to the masses*

By William McCann

## Coming to Terms with LSP

**L**SP. A simple Internet search produced a variety of possibilities: “layered service provider,” the “Liskov Substitution Principle,” “Land Stewardship Project,” not to mention “Language Service Provider.” While all of these are examples of what the “LSP” abbreviation could stand for, this article is looking at the “LSP” that means Language for Specific Purposes.

### Beginnings

How did LSP get its abbreviation? Research is inconclusive on the specific origins of the abbreviation; however, a common theme is that the abbreviation was given to a concept first developed in the mid-1920s by the Prague Linguistic Circle, which was looking at how linguistics could have practical applications for teaching languages.

As LSP solidified into a legitimate area of academic study, shortening the concept’s name into an abbreviation left room for variations on the theme. Each letter in the abbreviation has come under scrutiny, both in isolation and in combination with the other letters. Does the “S” signify “specific” or “special”? Does the “L” refer to a “special language” or a “language variation”? Does the “S” modify the “P” or the “L” or does it refer to a certain context and thereby play a delimiting role?

Scrutinizing what the letters means in terms of defining LSP is beyond the scope of this article, and would run the risk of missing the point altogether. Suffice it to say that the academic struggle to define what LSP is, and how it differs from general language, is taken up from linguistic, social, and pedagogical perspectives.

### What is it exactly?

Narrowing my Internet search to “language for specific purposes” yielded 76.5 million hits (using [www.google.com](http://www.google.com)). Wading through the first few pages of hits from the search, a pattern began to emerge. The term often appears in the context of either learning, as in descriptions of courses, or teaching, as in pedagogical approaches to teaching LSP. Another common context is the area of information science and computer technology.

According to [www.answers.com](http://www.answers.com), a “special purpose language” is “a programming language designed to solve a particular type of problem.” It is interesting that the only part of this definition that clearly links it

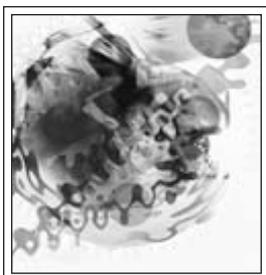
to the IT world is the word “programming.” It is not difficult to find examples outside the IT world of the “problem” LSP is designed to solve: look at the sports page with its various metrics, or a court case summary, or the ubiquitous pharmaceutical advertisements. It might be said that without the word “programming,” the definition could be universal. Of course it might also be argued that learning a language for a special purpose is its own type of programming, in which case the original definition stands.

Another, less IT-specific definition the Internet search yielded for LSP is “a language used in a specific context, understood by the knowledge community it is meant for. Sometimes LSP is used synonymously with Terminology.” This definition may be easier to conceptualize than the previous definition, even if the last sentence is potentially misleading. Think of any profession: lawyers, accountants, investment bankers; or any academic discipline: linguistics, translation, sociology. Based on this definition, each of these “knowledge communities” has developed a “language” for their “specific context” that they all “understand.” The last sentence of the definition, however, conveys a somewhat misguided connection between LSP and terminology.

It is true that terminology and LSP are closely linked in that both are features of fields of specialty. In fact, some research points out that, while there is a close relationship between translation, terminology, and language for special purposes, there is a distinction between terminology and LSP, a distinction that also gives useful insight into defining LSP. Terminology is a carefully organized lexicon used to describe a specific subject or a particular field, while LSP can be seen as terminology in the act of communication in a specific context.

LSP must also be understood in the pedagogical context. LSP learning is seen as a practical solution to the increasing demand to bridge the gap separating communicators of different languages in a particular context. A variety of factors conjoined during the last two decades to form the springboard for increasing interest in specialty languages. Rapid technological development, globalization, and the unification of countries along geophysical, political, or economic lines has prompted the development of an assortment of specialty languages, and increased the demand for course development and for teaching these specialty languages. ☺

1. <http://coral.lili.uni-bielefeld.de/~ttrippel/terminology/node17.html>



# Aborder une nouvelle langue de spécialité

**L**e rédacteur entretient un rapport étroit avec sa langue. Il en pousse habituellement la connaissance à un degré approfondi et peut en exploiter toute une palette de nuances. Il se nourrit de nouveautés et comble le plus rapidement possible son ignorance en matière de vocabulaire. En début de carrière, il est très probable qu'il se retrouve dans un environnement qu'il n'a jamais exploré et dont la terminologie lui est inconnue. Il lui faut alors quand même pratiquer son métier, en l'occurrence *bien concevoir des notions et les énoncer clairement sous diverses formes à l'intention de lecteurs. Quelles sont donc les étapes qu'il devra franchir?*

## Plonger au fond de l'inconnu...

Investi d'un mandat pour expliquer, par exemple, l'utilisation d'un logiciel de gestion financière, le rédacteur doit rencontrer les concepteurs du produit. Lorsqu'il se trouve pour la première fois en présence des spécialistes en informatique et en comptabilité, disciplines qui ne lui sont pas familières, il les entend utiliser entre eux des termes et des expressions simples ou complexes dont le sens lui échappe. Tel un mathématicien, le rédacteur doit alors résoudre une équation quelque peu hermétique. Dans ce cas, les inconnues revêtent diverses formes. Elles sont parfois faites de mots du vocabulaire courant mais dont le sens est différent (*passerelle, mémoire vive*). Il peut aussi s'agir de mots inventés, empruntés à une autre langue ou qu'il n'a jamais vus (multiplexeur, Ethernet, TCP/IP). Il lui faut aussi faire la distinction dans ce cas entre la terminologie propre à l'informatique, qui est l'activité professionnelle, et celle de la comptabilité, qui est le domaine d'affaires.

Le rédacteur doit alors faire preuve de la plus grande rigueur intellectuelle et résoudre toutes ces inconnues sans exception. Il doit poser des questions, écouter les explications, prendre des notes, esquisser des schémas. Il peut répéter ce qu'on lui a dit dans ses propres mots pour valider ses nouvelles connaissances. Il voit alors immédiatement s'il a bien saisi. Il entend parler de *gigs de RAM*, de *DOS*, de *prompt*, etc. Il interrompt poliment le flot d'explications pour qu'on lui définisse ces termes. Les réactions de ses interlocuteurs, dont la compétence linguistique n'est pas équivalente, lui donnent des indications sur les synonymes, les niveaux de langue et la façon dont les concepts s'imbriquent.

## ... pour trouver du nouveau

Une fois qu'il comprend sa matière, il doit pour la décrire raffiner son vocabulaire et sa syntaxe. Il parcourt quelques revues spécialisées qu'on lui aura conseillées. S'il a eu la chance de suivre des cours de terminologie, sa démarche est plus méthodique et son œil averti a tôt fait d'isoler les termes et expressions qui désignent les concepts inconnus. Il y reconnaît une partie des notions qui lui ont été présentées et qui sont décrites dans une langue vivante et actuelle. Il lui faut encore vérifier dans des glossaires si les champs sémantiques se recoupent bien. Il préfère évidemment des sources fiables et faisant l'objet de consensus. Comme exemple de sources de ce type, nous pensons spontanément au Ménard<sup>1</sup> et au Dion<sup>2</sup>, dont nous ne nommons jamais le titre au complet, mais que nous avons tous feuilletés longuement.

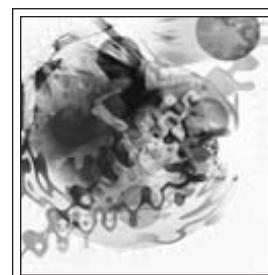
Depuis l'avènement d'Internet, le rédacteur a la chance de pouvoir consulter nombre d'ouvrages en ligne, ce qui simplifie les recherches lorsque le temps manque, c'est-à-dire souvent. Comme nous vivons dans un pays où l'activité terminologique est intense, il a été familiarisé depuis ses études aux travaux de l'Office québécois de la langue française et du Bureau de la traduction. Il peut également se servir d'un moteur de recherche comme Google pour avoir une idée de l'utilisation d'un terme dans l'ensemble de la Toile. Inutile de dire qu'il lui faut alors faire preuve de jugement et de la plus grande circonspection; il n'existe aucune corrélation entre le nombre d'occurrences et la qualité.

Par exemple, le néophyte qui se plonge dans la comptabilité pour la première fois va entendre les expressions *comptes payables*, *comptes à payer*, *comptes créditeurs* et *comptes fournisseurs*. S'il devait interroger Google pour en connaître le nombre d'occurrences dans les sites du domaine « ca » rédigés en français, il obtiendrait les résultats suivants (au moment d'écrire ces lignes) :

Expression	Nombre d'occurrences
comptes payables	28 100
comptes à payer	27 900
comptes créditeurs	24 300
comptes fournisseurs	20 600

Si le GDT et Termium nous indiquent que les deux premières expressions sont des anglicismes, elles sont pourtant plus souvent utilisées...

Par Marc Dionne, trad. a., réd. a.



Par ailleurs, les technologies de l'information ont des applications intéressantes pour le rédacteur. Quand une entreprise a la bonne idée de diffuser sa documentation en format PDF et de l'indexer, il est possible d'effectuer une recherche plein texte dans cette masse de connaissances. Le rédacteur peut y trouver un mot ou une expression et le contexte dans lequel ils sont utilisés. Lorsque les documents ont déjà été écrits par une personne compétente, ces corpus sont de véritables mines d'or. Dans la même veine, si cette entreprise a localisé ses produits et qu'elle gère des mémoires de traduction, on y trouve parfois, dans des *bitextes*, des termes qu'on a vus ou entendus seulement en anglais et la façon dont ils sont rendus en français.

Notre rédacteur peut maintenant écrire son guide, enrichi par les explications qu'il a reçues et la documentation qu'il a trouvée. Le fruit de son labeur doit finalement passer le test de la validation technique.

L'un des spécialistes commentera son travail. Il lui dira si d'importants éléments d'information manquent et si le style et le vocabulaire utilisés conviennent au public cible. Le rédacteur doit s'attendre à remettre son ouvrage au moins une fois sur le métier, sinon plus, d'autant qu'il s'est attaqué à un tout nouveau domaine. Avec un peu de chance, un collègue expérimenté lui servira de mentor.

Pour les mandats subséquents, son efficacité sera accrue, car il saisira la matière plus rapidement et saura déjà comment la décrire.

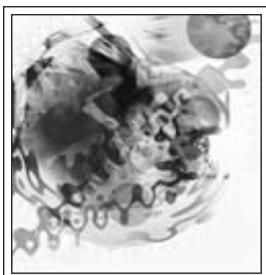
La méthode vaut, peu importe le domaine. Toutefois, il importe de respecter ses inclinations naturelles. Rédigez sur des sujets qui vous intéressent et vous passionnent; les mots n'en arrivent que plus aisément. ☞

1. MÉNARD, Louis, *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière*.

2. DION, Gérard, *Dictionnaire canadien des relations du travail*.

○  
S'il est admis, à tort ou à raison, que la littérature relève surtout de la langue générale ou « ordinaire », les langues de spécialité n'en sont pas moins présentes dans bon nombre d'œuvres littéraires.

Par Sébastien Côté



## Les langues de la littérature : quelle place occupent les langues de spécialité dans les œuvres littéraires ?

Ce qui me fascine d'emblée dans mes lectures, c'est d'abord le style d'un auteur, sa manière d'agencer les mots pour en faire son langage. C'est sans doute pour cette raison qu'au moment même où l'on sollicitait ma collaboration au présent dossier, des dizaines d'exemples littéraires me sont venus en tête. Pour les besoins de cet article, cependant, j'ai dû réduire mon corpus potentiel à deux romans du XIX<sup>e</sup> siècle, soit *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo, et *Madame Bovary*, de Gustave Flaubert.

Avant de procéder à ce survol, il me semble utile de rappeler le statut particulier dont semble jouir la traduction littéraire vis-à-vis des autres domaines couverts par la discipline. Ce bref détour me permettra notamment de signaler certaines objections qui, pour des raisons essentiellement typologiques, minimisent la présence pourtant bien réelle des langues de spécialité dans d'innombrables œuvres littéraires, anciennes ou contemporaines. S'il n'est pas étonnant qu'une recherche en études littéraires examine, par exemple, la langue de la médecine chez Molière, comment expliquer l'intérêt limité suscité par ces questions terminologiques dans le domaine de la traductologie ?

Sans doute le premier obstacle est-il d'ordre pédagogique. En effet, les traducteurs n'apprennent-ils pas dès l'aube de leur formation à distinguer les textes techniques et « pragmatiques » des « textes littéraires » ? On a beau expliquer, comme le fait Jean Delisle, que « [p] ar sa nature et sa fonction, le texte pragmatique se distingue de l'œuvre littéraire (ex. : nouvelle, poème, roman) et de l'écrit de composition libre (ex. : biographie, chronique, mémoires<sup>1</sup>) », il ne faut pas pour autant conclure que le débat des typologies est clos (ce qu'il n'affirme évidemment pas !). En littérature, tous les hybrides demeurent possibles.

Un autre obstacle relève de la théorie. Par exemple, dans son admirable *Poétique du traduire*, Henri Meschonnic soutient que « [l] a traduction littéraire est dans un mode du langage non terminologique. C'est-à-dire que, contrairement à l'idée répandue qui oppose la littérature et la poésie au langage ordinaire, elles sont justement dans le langage ordinaire<sup>2</sup> ». À cette affirmation citée, je le précise d'emblée, sans l'éclairage de son contexte, je suis tenté de répondre ceci : lorsqu'elles se manifestent dans une œuvre littéraire, comment qualifier des

expressions telles que « julep hépatique, soporatif, et somnifère » ou encore « bonne médecine purgative et corroborative, composée de casse récente avec séné levantin<sup>3</sup> » ? Cette célèbre tirade d'Argan faisait-elle partie du « langage ordinaire » du XVII<sup>e</sup> siècle ou plutôt de celui des seuls médecins ? Relève-t-elle aujourd'hui d'une langue de spécialité, soit celle de l'histoire de la médecine ?

## De la langue de l'architecture à celle de la médecine

Les mêmes questions s'appliquent aux œuvres que j'ai choisi d'examiner. Si elles comportent surtout des éléments qui s'inscrivent clairement dans le « langage ordinaire », il me semble pourtant indéniable que certains passages puisent aux langues de spécialité, soit celles de l'architecture et de la médecine.

On ne compte plus les adaptations de *Notre-Dame de Paris*. Seulement au cours des dernières années, ce roman historique est devenu un dessin animé pour enfants aux personnages attachants et une comédie musicale aux échos résolument contemporains. Aussi en oublie-t-on presque la célèbre cathédrale qui lui sert de théâtre. Or, désireux d'instruire ses lecteurs sur le passé tourmenté de ce monument plusieurs fois centenaire, Hugo consacre un chapitre très critique (livre 3, I) à la description de ses éléments architecturaux, dont « les trois portails creusés en ogive, le cordon brodé et dentelé des vingt-huit niches royales, l'immense rosace centrale flanquée de ses deux fenêtres latérales comme le prêtre du diacre et du sous-diacre, la haute et frêle galerie d'arcades à trèfle qui porte une lourde plate-forme sur ses fines colonnettes, enfin les deux noires et massives tours avec leurs auvents d'ardoise<sup>4</sup> ». En plus de ce passage plutôt dense, on retrouve dans ce chapitre plusieurs autres termes appartenant au domaine de l'architecture : *roman, plein cintre, pilier, nef, abside, chœur, bas-côtés, promenoirs, entre-colonnement, portails, aiguilles, vitraux, dentelures, chapiteaux, bas-relief*, etc. S'il est sans doute possible de traduire un tel chapitre en recourant aux seuls dictionnaires usuels, il y a fort à parier qu'un traducteur consciencieux, flairant la terminologie et respectant ses méthodes de travail habituelles, consulterait des sources spécialisées, à tout le moins pour valider ses décisions.

Quant à l'exemple tiré de *Madame Bovary* (Deuxième partie, XI), il s'avère d'autant plus éclairant qu'il met en scène deux instances romanesques (le narrateur et un personnage, le pharmacien Homais) qui connaissent les contextes de discours réservés à la langue de spécialité employée. Pressé par Homais, Charles Bovary décide de pratiquer une chirurgie hors de ses compétences immédiates, mais qui placera à Yonville sur la carte du monde médical. Pour ce faire, il

doit se préparer sérieusement (remarquez les interventions du narrateur qui « traduit » les termes pour le lecteur ordinaire !) : « Tandis qu'il étudiait les *équins*, les *varus* et les *valgus*, c'est-à-dire la *stréphocatopodie*, la *stréphendopodie* et la *stréphexopodie* (ou, pour parler mieux, les différentes déviations du pied, soit en bas, en dedans ou en dehors), avec la *stréphypopodie* et la *stréphanopodie* (autrement dit torsion en dessous et redressement en haut), M. Homais par toute sorte de raisonnements, exhortait le garçon d'auberge à se faire opérer<sup>5</sup>. » Une fois l'opération terminée, juste avant que l'on apprenne l'ampleur de l'échec, Homais lit à Charles une « réclame qu'il destinait au *Fanal de Rouen* », un journal régional :

« M. Bovary, un de nos praticiens les plus distingués... »

— Ah ! c'est trop ! c'est trop ! disait Charles, que l'émotion suffoquait.

— Mais non, pas du tout ! comment donc !... « A opéré d'un *piéd-bot*... » Je n'ai pas mis le terme scientifique, parce que, vous savez, dans un journal..., tout le monde peut-être ne comprendrait pas ; il faut que les masses<sup>6</sup>... »

Dans cet exemple, le seul fait que le pharmacien commente sa décision de ne pas employer « le terme scientifique » pour s'adresser aux « masses » souligne la fonction d'opacité que Flaubert accordait à cette langue de spécialité, ici très caricaturale. Lorsqu'il y a recours dans *Madame Bovary*, c'est généralement pour ridiculiser le pédantisme d'Homais, qui justement cherche sans relâche à s'élever au-dessus du « langage ordinaire ».

En considérant qu'un auteur a toujours le loisir d'inclure dans ses œuvres des discours appartenant à tous les domaines et milieux de l'activité humaine, ne serait-ce que pour créer un certain effet de réel, il me semble que les langues de spécialité font partie de son arsenal rhétorique, au même titre que la langue populaire ou poétique. Que ceux qui en doutent encore aillent réviser leur jargon juridique en consultant *Le Colonel Chabert*, de Balzac, ou encore se plongent dans l'univers de la parfumerie en lisant *Le Parfum*, de Patrick Süskind (traduit de l'allemand par Bernard Lortholary). ☞

1. DELISLE, Jean, *La traduction raisonnée. Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*, 2<sup>e</sup> édition, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2003, p. 62.

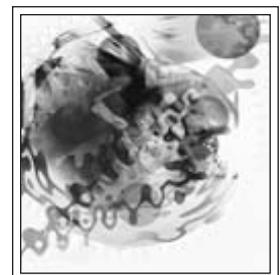
2. MESCHONNIC, Henri, *Poétique du traduire*, Lagrasse, Éditions Verdier, 1999, p. 83.

3. MOLIÈRE, *Le malade imaginaire* (I, 1), 1673.

4. HUGO, Victor, *Notre-Dame de Paris*, Lausanne, Éditions Rencontre, 1959 [1831], p. 144-145. Je souligne.

5. FLAUBERT, Gustave, *Madame Bovary*, Paris, Gallimard (Folio 804), 1972 [1857], p. 234. Je souligne.

6. *Ibid.*, p. 237. Je souligne.



# Le Conseil des Arts du Canada soutient aussi les traducteurs

Par Rachel Martinez, trad. a.

Le Conseil des Arts du Canada (CAC) a célébré l'an dernier son cinquantième anniversaire. Fondé dans le but « de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts ainsi que la production d'œuvres d'art », le CAC a intégré, au fil des ans, les traducteurs dans ses différents programmes, en faisant ainsi des « créateurs » à part entière, au même titre (nous plaisons-nous à croire) que les écrivains.

Trois champs d'action du Conseil concernent plus particulièrement les langagiers : les subventions à la traduction, la Commission du droit de prêt public et, enfin, les Prix littéraires du Gouverneur général.

## Subventions à la traduction

En 1972-1973, le Conseil a mis sur pied un programme de soutien global aux éditeurs assorti de subventions à la traduction (soulignons qu'il accordait une aide financière à la traduction sur une base *ad hoc* depuis sa fondation). Ce volet accorde une aide financière pour une première traduction en français, en anglais ou dans une langue autochtone d'une œuvre littéraire d'un écrivain canadien en vue de sa publication au pays. Dès la première année, 14 ouvrages en français et 13 en anglais ont été traduits dans l'autre langue officielle. En 2006, les subventions de près de un million de dollars, dont les deux tiers versés au Québec, ont permis de traduire 85 livres. En vertu de ce programme, les traducteurs (professionnels reconnus de nationalité canadienne ou résidents permanents) reçoivent, par l'entremise de leurs éditeurs, une rémunération de 0,14 \$ (essais et

œuvres de fiction), 0,16 \$ (pièces de théâtre) ou 0,20 \$ le mot (dans le cas de la poésie).

En 1980, le CAC a jugé bon d'accroître la visibilité de la littérature canadienne à l'étranger en créant les subventions à la traduction internationale. Ce programme consent aux éditeurs non canadiens une aide financière représentant la moitié des frais de traduction pour la publication ailleurs dans le monde, dans d'autres langues que le français ou l'anglais, d'œuvres littéraires écrites par des auteurs d'ici. Au cours de l'exercice 2006-2007, le Conseil a subventionné la traduction de 138 ouvrages en 29 langues, portant à 600 le nombre de Canadiens qui ont vu leurs œuvres traduites pour l'étranger.

## La Commission du droit de prêt public

La Commission du droit de prêt public (CDPP) verse annuellement des paiements aux auteurs, traducteurs, photographes et illustrateurs canadiens dont les livres (œuvres de fiction, théâtre, poésie, littérature jeunesse, essais et ouvrages savants) figurent dans les collections de bibliothèques publiques canadiennes. Le Canada est l'un des 22 pays ayant un programme du genre, lequel a été créé en 1986 après presque 40 ans de revendications. Depuis le début, grâce aux revendications de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada, les auteurs partagent les paiements auxquels ils ont droit en parts égales avec les traducteurs de leurs œuvres. Au cours de l'exercice précédent, la CDPP a distribué plus de neuf millions de dollars à 15 417 auteurs, pour un paiement moyen de 588 \$. Les traducteurs ont reçu 3,5 % de ce budget, soit 317 583 \$.

Toutefois, le programme DPP est victime de son succès : sa clientèle s'accroît au rythme de la création littéraire (soit 4 000 titres et 600 auteurs de plus chaque année) alors que le soutien financier (versé par l'entremise de Patrimoine Canada) n'augmente pas. Ainsi, plus d'auteurs reçoivent un paiement, mais doivent se partager des fonds qui stagnent.

## Les Prix littéraires du Gouverneur général

En 1937, le gouverneur général, Lord Tweedsmuir (aussi connu sous le nom de John Buchan, auteur du célèbre roman *The Thirty-Nine Steps*), institue les Prix littéraires du Gouverneur général afin de rendre hommage aux meilleurs livres publiés l'année précédente. La Canadian Authors Association reprend le flambeau puis est remplacée par le Conseil des Arts du Canada en 1959, qui en assure depuis le financement et la gestion. En prenant la relève, le Conseil ouvre le concours aux œuvres de langue française, mais les traducteurs ne sont récompensés que depuis 1987<sup>1</sup>. On considère maintenant les « GG » comme les prix littéraires les plus prestigieux au pays. Excellente nouvelle pour les futurs lauréats : le Conseil a majoré les quatorze bourses annuelles à 25 000 \$ chacune.

Après avoir publié une trentaine de traductions et obtenu huit mises en nomination (dont trois une même année!), Lori Saint-Martin et Paul Gagné ont remporté en novembre dernier leur deuxième Prix du Gouverneur général, cette fois pour *Dernières notes* (éditions Les Allusifs), version française de *Last Notes and Other Stories* de Tamas Doboz. Leur premier GG remporté en 2000 pour *Un parfum*

de cèdre (traduction de *Fall on your knees*, roman d'Ann-Marie MacDonald) a ouvert de nombreuses avenues au tandem : « Le prix a suscité l'intérêt des éditeurs, note Paul Gagné. À nos débuts en 1992, il fallait courir après le travail, mais après, tout a débouqué et les offres sont plus régulières. » Tout va tellement bien, en fait, que le traducteur a laissé son emploi dans une agence pour se consacrer exclusivement au domaine littéraire. Le deuxième prix est encore plus encourageant, selon sa complice : « Nous avons une confirmation qui vient de nos pairs, c'est ce qui rend ce prix précieux. Il est de plus en plus visible et reconnu. Il fait l'unanimité et attire les regards. Il a l'avantage de sortir la traduction de l'anonymat pendant une petite période. »

On ne peut aborder le thème de la traduction littéraire au Canada sans s'interroger sur l'intérêt des lecteurs pour ce qui se publie dans l'autre langue. À quoi bon subventionner la traduction et la publication d'un ouvrage du Canada anglais si les francophones ne sont pas au rendez-vous ? demanderont certains. Pour répondre à cette question, il faudrait peut-être aborder le problème plus large de la promotion de la lecture et de la littérature, mais ça, c'est une autre histoire... ☺

1. 50<sup>e</sup> Rapport annuel du Conseil des Arts du Canada, p. 13.

2. Ironiquement, quatre romans de langue française ont été primés dans leur version traduite en anglais avant la création des catégories pour la traduction et les œuvres en français ! Il s'agit de *Thirty Acres*, de Ringuet (1940), *The Tin Flute* et *Street of Riches*, de Gabrielle Roy (1947 et 1957) et *The Outlander*, de Germaine Guèvremont (1950).

# Notes et contrenotes

## Le dernier mot

Par Eve Renaud,  
trad. a. (Canada)

Elle n'oublierait jamais le rire de sa mère, au téléphone avec l'enseignante. Le répertoire des élèves de son école sélecte était une sorte de *Who's who* qui donnait lieu à un jeu familial annuel : elle y lisait les noms des élèves et ses parents spéculaient sur le prénom et la profession du père. « Louise Bertrand ? Sûrement la fille de Jean-Jacques, le ministre. » Une année, blagueuse, elle a lu son propre nom. Du tac au tac, ses parents ont répondu : « Sûrement la fille d'Yvan, le roturier. » Quelques semaines plus tard, sur un questionnaire présenté en classe à Dieu sait quelle fin, sur la ligne « Profession du père », elle a écrit avec soin et fierté : « Roturier ». Dououreux enrichissement du vocabulaire...

Certains peuvent énumérer toutes les villes traversées au cours de nombreux voyages, d'autres se rappelleront tout ce que les dix convives d'une tablée ont commandé, voici trois mois, au restaurant. Elle, elle a retenu de nombreuses occasions où elle a appris un mot nouveau.

L'apprentissage n'a pas toujours été aussi douloureux. *Péris*, par exemple. Elle avait refermé un album *Tintin*, un peu triste. Triste parce que l'aventure était terminée et qu'il faudrait attendre Noël prochain, soit près d'un an, avant de pouvoir en lire une autre. Elle avait raconté à sa mère que Tintin avait péri dans toutes sortes d'aventures. Sa mère a corrigé. Si on périt, des aventures, il n'y en a plus. Mais Tintin était bien vivant et il y aurait un prochain album.

Des années plus tard, elle est devenue traductrice.

Armée de sa mémoire des mots et d'une vitesse de Formule 1 au

clavier, elle abat environ 550 000 mots par exercice.

Il lui semble avoir commencé hier. Et pourtant, le mot « retraite » s'insinue depuis peu dans ses pensées. Trente ans de carrière. Histoire de rire, elle a déjà calculé non pas le montant de sa rente, mais le fait qu'elle a 16 500 000 mots au clavier. Sous forme de procès-verbaux, de jugements, de cahiers des charges, de concours, d'articles, de publicités, d'états financiers.

Trente ans d'une étrange relation avec la routine. À tenir au rituel du lever, de la mise sous tension de l'ordinateur, du jus d'orange, du gymnase ou de la promenade, de la douche et de l'installation au clavier. À tenir tout autant à ce que le petit-déjeuner soit différent pratiquement chaque jour. À déplorer quelques séquences de semaines de 70 heures et craindre jusqu'au vertige un « long » congé de trois jours sur les bras.

Qui sait ce que va lui apporter cette trente et unième année ? Encore son lot de... de comptes rendus, de... de... ces textes de juges.

Bref, au matin de ce 7170<sup>e</sup> jour — elle n'a pas vraiment compté, mais faisons une moyenne —, après avoir allumé l'ordinateur, avoir bu son verre de lait et être allée à la poste, la voici au clavier.

Le téléphone sonne. Le client est courtois mais pressant. Il s'annonce difficile, ce 7170<sup>e</sup> jour... On avait bien convenu que le discours de la ministre serait livré dans la soirée d'hier ? C'est-à-dire... Non... Hier, c'était l'annonce du déménagement qu'il fallait livrer. Le discours, c'est pour demain. Le contraire ? Mais non. Certes, vous êtes le client. C'est ça [rire jaune], le client a toujours raison.

En sueur, elle prend quelques minutes pour se calmer et retourne au clavier. Toujours servie par une

bonne vitesse, mais fébrile, s'arrêtant à tout moment pour marcher un peu, chercher l'inspiration, replacer tous ces gros... livres de recherche, là... changer la... ah flûte, l'objet qui va dans la machine qui imprime, quoi !

Au 7313<sup>e</sup> jour, elle n'est plus certaine d'aimer sa profession. Elle n'arrive plus à rester assise de longues heures. Elle compense par une activité physique intense, fait beaucoup de ménage mais ne trouve plus rien, se voit toujours plus encombrée. Sans compter que les clients deviennent de plus en plus impatients. Elle ne va tout de même pas se laisser bousculer comme ça après toutes ces années !

Jour 7392 : elle craint d'avoir perdu le feu sacré. Elle n'a plus le goût de lire pour se tenir à jour ou se distraire, plus envie de défier son collègue de longue date au Scrabble, de narguer sa sœur en remplissant plus vite qu'elle les grilles de Sudoku.



Jour 7421 : elle bouscule le client à son tour. Le seul qui lui reste. Oui,

d'accord, elle n'a pas rendu cet article, voici deux jours, mais est-ce sa faute si sa promenade s'est prolongée, si elle a rencontré sa voisine ? Cette pauvre... heu... Julie, non ? Bref, cette pauvre voisine qui avait l'air étrangement perturbée, d'ailleurs. À tel point qu'elle lui tenait le bras, lui parlait comme à un tout jeune enfant, est entrée chez elle, lui a interdit de se réinstaller à l'ordinateur et l'a incitée à s'allonger sur son propre sofa ! Il faudra vite brider ce sans-gêne !

Jour 7450... Elle ne compte plus, c'est sûr. Elle ne sait plus très bien ce que sont les chiffres ni les jours. Les amis, les clients et les mots ont disparu de sa mémoire. Elle a appris — mais ne s'en souvient pas non plus — le mot Alzheimer, qui ne lui a rien rapporté du tout. Et contrairement à ce qu'elle a pensé jadis, elle a oublié le rire de sa mère. ☹

### ○ Échappées sur le futur

2008 est proclamée Année internationale des langues par l'UNESCO.

11 – 13 MARS 2008, MONTRÉAL (QUÉBEC) — **Translation World Conference (traduction, interprétation, technologie)**. Pour information : [www.tolk.su.se/o801-06.html#2008\\_CATS](http://www.tolk.su.se/o801-06.html#2008_CATS) et [donna@multilingual.com](mailto:donna@multilingual.com)

4 AVRIL 2008, MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS, PARC DES CHAMPS-DE-BATAILLE, QUÉBEC — **3<sup>e</sup> Journée québécoise des dictionnaires**. Pour information : [monique.cormier@umontreal.ca](mailto:monique.cormier@umontreal.ca)

31 MAI – 2 JUIN 2008, VANCOUVER — **Conférence 2008 de l'Association canadienne de traductologie**, University of British Columbia. [www.uottawa.ca/associations/act-cats/English/Home.htm](http://www.uottawa.ca/associations/act-cats/English/Home.htm)

1<sup>er</sup> – 7 AOÛT 2008, SHANGHAI — **Traduction et diversité culturelle, XVIII<sup>e</sup> Congrès de la FIT**. [www.fit2008.org](http://www.fit2008.org)

6 – 10 OCTOBRE 2008 — **Semaine de la terminologie**. Pour information : Direction de la normalisation terminologique du Bureau de la traduction, [www.bureaudelatraduction.gc.ca/index.php?lang=français & cont= 149](http://www.bureaudelatraduction.gc.ca/index.php?lang=français & cont= 149)

5 – 8 NOVEMBRE 2008, ORLANDO (FLORIDE) — **49<sup>e</sup> Congrès annuel de l'American Translators Association**. [www.atanet.org/conferencesandseminars/future\\_sites.php](http://www.atanet.org/conferencesandseminars/future_sites.php)

# Pour la transparence de la langue

*Jadis première femme professeur au Collège de France, Jacqueline de Romilly est une sommité. Son ouvrage Dans le jardin des mots rassemble une série de chroniques écrites entre 1998 et 2006 et destinées à une publication grand public.*

Par Michel Nepveu

DE ROMILLY, Jacqueline, *Dans le jardin des mots*, Éditions de Fallois, 2007, 319 p.

Jacqueline de Romilly, membre de l'Académie française, est professeur de grec ancien, titre rare qui bientôt, au train où vont les choses, pourrait devenir une source d'étonnement... Comme elle le mentionne dans son avant-propos, l'idée était d'insister « davantage sur les beautés de cette langue que sur les dangers qu'elle courait actuellement ». Le pari est presque tenu...

Comme l'annonce le titre, ce livre est véritablement une sorte de promenade dans le « jardin des mots » et de la langue. Au gré de ses pensées, de ses étonnements et de ses indignations, relevant tantôt une expression entendue à la radio, tantôt le propos d'un interlocuteur, l'auteure nous invite le plus souvent à un petit voyage dans le temps, à une remontée vers les origines des mots, s'émerveillant des glissements de sens qui, selon elle, sont toujours la trace d'un changement de sensibilité, d'une évolution — souhaitable ou non — de la réalité quotidienne des hommes. Voici par exemple madame de Romilly dans un train, frappée soudain par la polysémie du mot *train* : « train d'animaux », « train de vie », « en train de dormir »... ; puis la voici retraçant les valeurs attachées au mot *gauche*, signalant la disparition de l'origine latine *senestre*, qui désignait la gauche, et que l'on

retrouve dans « sinistre », et que prolifèrent les expressions dans lesquelles la gauche n'a pas le beau rôle ! La voici encore nous faisant remarquer le glissement qui a fait passer le mot *élite*, favorable au départ (tiré d'élite ou d'élection), à son dérivé si décrié d'« élitisme ». La voici encore, misant (hélas avec parcimonie) sur l'humour pour bien faire entendre son propos : « Et je m'amuse parfois à entendre dans tel feuilleton télévisé des exclamations émues d'une femme qui proteste : *Pars pas, pars pas*, ce qui n'est pas très joli à entendre et deux fois plus long que « ne pars pas » ; en plus, si elle voulait gagner du temps, ne serait-il pas plus simple de dire « reste ! » »

## De la nécessité d'une langue juste

Au gré de ses promenades, Jacqueline de Romilly s'emploie à une défense de la langue française. Ce qui pourrait constituer à la fois sa « thèse » et la source de son émerveillement est résumé de la sorte, à la fin d'un texte consacré à la prononciation : « Une petite curiosité signalée ici nous a, en effet, conduit à découvrir avec quelle souplesse la langue française accueillait des mots de toute part, mais avec quelle fidélité elle en gardait la trace et les habitudes jusque dans la prononciation. Comme si tous les mots, même les plus assimilés et les plus courants, portaient ainsi la marque visible de leur origine — qui se confond avec notre histoire. »



Et c'est bien par cette idée de « trace » que l'auteure entend nous convaincre de la nécessité d'une langue juste, chaque signe graphique, chaque prononciation révélant les indices d'un parcours, chaque singularité étant l'indice d'une évolution quelconque de la langue. Le mot est ici conçu idéalement comme une sorte de palimpseste, portant les signes diacritiques de sa propre histoire. « C'est si beau, écrit-elle, la transparence que prennent les mots quand on connaît leur sens premier et qu'ils sont correctement écrits. »

## Une apologie de la simplicité

Il dérive de cette conception une apologie de la simplicité, donnée en filigrane au gré des différents textes, et peut-être aussi une cer-

taine idée de la littérature. Chose certaine, une lecture de suite des textes révèle quelque chose comme une appréhension éthique des phénomènes du discours ; le vocabulaire d'ordre moral abonde : « affligent », « horreurs », « à faire frémir », « obscurité », « horrifiée », « accablée », etc. Comme l'écrivait Roland Barthes à propos des *Maximes* de La Rochefoucauld, une lecture en continu nous livre « leur auteur, ses obsessions, son temps ». Les références littéraires, à une ou deux exceptions près, sont « très » classiques : Corneille, Racine, Boileau... et servent le propos illustrant les vertus des mots simples. On peut, à la limite, être agacé par ces références proposées comme modèle d'un idéal. Je n'ai personnellement pas résisté à la tentation de me rallier à Borges, proposant méchamment :

« Ainsi s'annulent l'astuce et la bêtise, et peut-être le grossier poème du *Cid* est-il le contrepois exigé par une seule épithète des *Églogues* ou par une maxime d'Héraclite<sup>1</sup>. » Bref, il n'est pas certain que des critères strictement linguistiques puissent rendre compte avec justice d'une œuvre littéraire. De même, les attaques réitérées (et justifiées) contre la complexité de certains termes pédants laissent entendre que la clarté soit l'alpha

et l'oméga de la langue. J'entends, en écho discordant à cette conception, le discours de Pierre Bourdieu, par exemple, défendant la complexité de son vocabulaire : « Le langage sociologique ne peut être ni "neutre" ni "clair". [...] À l'opposé d'une recherche littéraire, la recherche de la rigueur conduit presque toujours à sacrifier la belle formule, qui doit sa force et sa clarté au fait qu'elle simplifie ou falsifie, à une expression plus ingrate,

plus lourde mais plus exacte, plus contrôlée<sup>2</sup>. »

Bien sûr, le propos premier de Jacqueline de Romilly n'est pas philosophique ou sociologique. Cela ne doit pas empêcher le lecteur de s'amuser, à son tour, à réfléchir aux styles des écrivains qui ont marqué l'histoire de la littérature et à la place qu'y occupe la simplicité; c'est une dérive légitime...

Mais on peut tout aussi bien se contenter de s'instruire — car on le

fait assurément — sur le sens et l'origine des mots. Notre guide alors est remarquable d'érudition et de simplicité. Tout cela — on s'en doute —, dans une langue d'une limpidité cristalline. ☺

1. « L'Immortel », dans *L'Aleph*, éditions Gallimard, L'imaginaire, p. 30.
2. *Questions de sociologie*, Les Éditions de Minuit, p. 38.

## The CP Stylebook: “The Working Journalist’s Handbook”

By **Barbara McClintock**  
C. Tr.

Tasko, Patti, Editor, *The Canadian Press Stylebook: A Guide for Writing and Editing*, 14th ed., Toronto: Canadian Press, 2006. Includes index. 485 p., ISBN 0-920009-38-7.

A style guide is intended to help editors and writers avoid inconsistencies in spelling, capitalization and other matters of editorial style. It is difficult for a group of people to all write the same way. The Canadian Press understood this in 1940 when it published its first stylebook for working journalists. Now in its 14th edition, it is considered a standard for writers, particularly in the business world.

Back in the 1980s, when I was working with marketing and graphics people who were producing corporate publications, *The CP Stylebook* was the standard for advertising in Canada. I also took an editing course at Concordia University with it as a textbook. The instructor, who was in charge of all the publications for a major bank, used it in all his work.

If your organization uses another popular style guide, like *The Canadian Style*<sup>1</sup> or an in-house style guide, it is a good idea to have other reference books on hand as well. A style guide is a work in progress. As new editorial questions arise and usage changes, a guide should evolve.

In addition to journalistic issues such as copyright, sources, headlines, pictures and corrections, *The CP Stylebook* covers problem areas that are rarely found anywhere else. For example, it says to avoid double translation by paraphrasing when it is not clear whether a quotation was originally in English or French.

The sections of particular interest to translators are numbers, capitalization, titles, punctuation, place names, French, metric, spelling and common faults. However, the book also includes new and sensitive subjects such as Aboriginal Peoples, disabilities, race and ethnicity, sexism, taste and tough calls, legal issues, including freedom of information and libel, crime and terrorism, and writing

for and about the Internet. It is a treasure trove of up-to-date material, and I highly recommend it.

The bilingual news agency, La Presse Canadienne (Canadian Press), also publishes a guide for French journalists entitled *Guide de rédaction* (ISBN 0920009360). The fifth edition, published in April 2006, was given a special

award by the Office québécois de la langue française at the Franco-fête and the Grand gala des Mérites du français in March 2007. ☺

1. *The Canadian Style*, Dundurn Press, Public Works and Government Services Canada, Translation Bureau, 1997.



# L'Actualité langagière fait peau neuve

**L'***Actualité langagière* s'est refait une beauté pour le numéro trois de son quatrième volume. Selon les paroles de la directrice en chef, Martine Racette, *L'Actualité* s'est revêtue « d'une tout autre livrée aux couleurs de la nouvelle image de marque du Bureau de la traduction. Cette nouvelle image vise à faire reconnaître le Bureau comme partenaire stratégique du gouvernement du Canada pour ce qui est de la fourniture de solutions langagières professionnelles et personnalisées. » Nous y retrouvons avec plaisir et satisfaction un contenu toujours aussi enrichissant. Ainsi, ceux qui s'intéressent aux techniques visant à pallier la déficience auditive seront heureux de découvrir comment le sous-titrage en français par reconnaissance vocale a été intégré aux débats et à la période des questions de la Chambre des communes, et comment les difficultés, comme les variantes de prononciation, la vitesse d'élocution ou l'interprétation simultanée de vifs échanges entre les députés, sont surmontées.

Si les grands rendez-vous vous font rêver, vous serez heureux d'apprendre où en sont les préparatifs de la Semaine de la terminologie au Canada, qui aura lieu du 6 au 10 octobre 2008. Pendant l'évènement, des réunions de première importance auront lieu, notamment le quatrième Sommet de terminologie, qui se tiendra les 7 et 8.

Quelques pages plus loin, Marie-Josée Préseault nous annonce l'arrivée du *Lexique des ressources humaines*, commandé au Bureau de la traduction par l'Agence de la fonction publique du Canada. Le lexique compte 2 053 entrées tirées de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et de documents importants provenant principalement de

l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, de la Commission de la fonction publique du Canada et de l'Agence du revenu du Canada. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : [www.bureaudelatraduction.gc.ca/index.php?lang=français&cont=497](http://www.bureaudelatraduction.gc.ca/index.php?lang=français&cont=497).

Autre parution : la brochure *Une multitude d'univers à explorer! Les professions langagières*, qui vise à informer les jeunes des niveaux secondaire de deuxième cycle et collégial sur ces professions.

Dans un autre ordre d'idées, si nous souhaitons améliorer la présentation de nos textes, nous lirons avec intérêt l'article de Nicole Ouimet sur l'espace insécable et, si nous souhaitons aussi améliorer nos compétences en rédaction, « Langue claire et simple :

rendre le message intelligible », d'Emmanuelle Samson et Heather Matsune, nous mettra sur la bonne voie. Frances Peck nous invite à nous tenir sur nos gardes avec les accords douteux et Maurice Rouleau poursuit l'analyse entreprise dans le numéro précédent sur la fiabilité des dictionnaires courants. Céline Labrosse, quant à elle, nous livre la suite de son article sur l'innovation de la norme dans les expressions non sexistes tandis que d'autres chroniqueurs chevronnés de la revue nous aident à aiguïser notre jugement en vue de trouver les bonnes solutions à certains problèmes parfois épineux, comme l'utilisation de l'expression « être familier avec », la pertinence d'accentuer ou non les sigles et acronymes, ou l'emploi abusif du mot « international ».

## L'enseignement doit évoluer

Dans *Le langage et l'homme* vol. xxxii, n° 1, en marge d'un dossier fort intéressant sur l'enseignement du français comme langue étrangère, Nadia Rodriguez et Bettina Schnell signent un article on ne peut plus d'actualité intitulé « Migration : langue, culture et identité ». On y apprend que les immigrants constituent plus de 15 % de la population dans plus de 50 pays. Les auteures cherchent à mener à bien une analyse des migrations par rapport au marché de la traduction, à la culture de la traduction, et à l'enseignement de la traduction à l'université. Elles proposent quelques réflexions et concluent que l'approche de l'enseignement doit absolument changer.

Dans le même numéro, Ioana Balacescu propose une démarche herméneutique d'enseignement de la traduction. Elle suggère l'exploration de solutions intuitives de préférence aux solutions issues d'analyses centrées sur le mot et explique comment surmonter les difficultés qui risquent de se présenter aux étudiants, par exemple le manque de confiance.

## Deux dictionnaires en vedette

Le n° 213 de *Traduire* nous présente deux dictionnaires. Le premier, le *Dictionnaire de géopolitique et relations internationales, anglais-français, français-anglais*, de Jean-Louis Trouillon, adopte la forme classique. Il compte environ 180 pages de l'anglais au français, et le même nombre en sens inverse. Il s'avère tout aussi intéressant de ce côté-ci de l'Atlantique que de l'autre, car il rassemble de nombreux termes relatifs à l'histoire et à l'actualité politique internationales. On y trouve notamment les intitulés de multiples



organisations internationales, de ministères (institutions britanniques et américaines en particulier), de comités des Nations Unies et d'autres organisations non gouvernementales ainsi que la terminologie des institutions européennes, en plus de nombreux noms propres géographiques. Le deuxième, le *Lexique juridique et économique, russe-français, français-russe*, compte près de 5 000 entrées choisies selon leur pertinence juridique, économique, sociale et politique ou en fonction de problèmes de traduction qu'elles peuvent poser dans ces domaines. De la Russie pré-révolutionnaire à la Russie post-soviétique, il offre aux traducteurs un outil efficace pour mieux saisir la réalité juridique et politique de la Russie d'aujourd'hui. *Traduire* nous propose également un article de 31 pages sur le doublage cinématographique. Et, Anne Colin du Terrail, traductrice littéraire du finnois au français, raconte comment elle a su se tailler une place de choix dans le métier.

### Veiller à la bonne marche de ses affaires et se préparer pour les Olympiques

Dans le volume 36, n° 7 de l'*ATA Chronicle*, Gregor Everitt tente de clarifier les rapports entre clients, agences et traducteurs. Nous y trouvons de bons conseils sur la façon de définir avec précision les attentes et les devoirs de chacun afin d'éviter les surprises causées par le non-dit, les attentes irréalistes, les délais déraisonnables et, le cas échéant, l'impossibilité d'évaluer avec justesse la qualité du travail fini.

La série sur la sécurité informatique continue avec un article sur les pourriels de la catégorie *Nigerian 419*. Les auteurs de ces pourriels invitent leurs correspondants à les aider à encaisser des millions

légues par un riche parent ou leur annoncent qu'ils ont gagné le gros lot. Les langagiers, même très avisés, ne sont pas à l'abri de ce genre de fraude. En effet, une version du piège leur est tout spécialement destinée : le fraudeur déclare avoir un important contrat de traduction ou d'interprétation à octroyer et propose de payer la facture à l'avance. Il s'empresse ensuite d'annuler ce contrat, mais offrira une portion raisonnable du montant déjà versé en dédommagement et le traducteur n'aura qu'à retourner la somme restante. D'où viennent ces messages ? Sont-ils envoyés au hasard ou visent-ils chacun de nous en particulier ? Quelles en sont les conséquences ? Keiran Dunne répond à ces questions en plus d'indiquer des hyperliens utiles pour lutter contre le crime économique, par exemple, le site du National White Collar Crime Center, [www.nw3c.org](http://www.nw3c.org).

Ceux qui songent à se procurer des outils informatisés d'aide à la traduction trouveront dans le même numéro des conseils judicieux sur la façon d'analyser leurs besoins afin de voir quels outils leur conviennent. Une série de questions sur les textes sources, le budget, etc., et une comparaison de divers outils mettent la situation en perspective.

Le numéro 8 nous invite à nous préparer pour les Jeux olympiques et paralympiques de Londres, qui auront lieu en 2012. Un tel événement ne peut s'organiser sans les services de langagiers. Selon Lord Sebastian Coe, directeur de London 2012, Londres est la ville la plus cosmopolite du monde. Elle se renouvelle sans cesse et est actuellement l'hôte de 200 groupes ethniques. On y parle 300 langues. Lord Coe souhaite que tous ces groupes soient associés aux Jeux. La planification des besoins de langagiers

n'est pas encore en marche, mais l'auteur de l'article, Jane Collis, nous invite à songer à ce que nous pourrions faire pour saisir une occasion exceptionnelle de mettre nos professions en avant et de faire reconnaître leur importance. À titre d'aperçu du travail à accomplir, mentionnons la traduction ou la mise à jour de documents officiels, de glossaires, de lexiques, de livres des règlements, de guides officiels, sans compter les échanges entre les divers comités. Les deux langues officielles des Jeux olympiques sont le français et l'anglais, mais l'arabe, l'allemand, le russe et l'espagnol occupent une place importante. Voici quelques organismes auxquels nous pouvons nous adresser si nous désirons être de la partie : Association of Translation Companies ([www.atc.org.uk](http://www.atc.org.uk)) ; Chartered

Institute of Linguists ([www.iol.org.uk](http://www.iol.org.uk)) ; Institute of Translation and Interpreting ([www.ti.org.uk](http://www.ti.org.uk)) ; International Association of Conference Interpreters ([www.aiic.net](http://www.aiic.net)).

En matière de technologie, la version 7.5 de Déjà Vu X fait l'objet d'un premier article qui nous aidera à voir si ce logiciel est pour nous. Dans un autre domaine, celui de l'administration, Kenneth A. McKethan et Graciela White répondent à la question « Pourquoi utiliser les services d'un spécialiste de la gestion de projet ? ».

*The Linguist*, vol. 46, n° 4, nous amène dans la science-fiction devenue réalité avec un article sur la reconstruction verbale de crimes violents et un autre sur l'interprétation de conférence en vidéo et à distance pour les malentendants. ☺

**Brigitte Charest, trad. a.**



**Anouk Jaccarini, trad. a.  
Barbara McClintock, C. Tr.**

## Culture

**FICHAUX, Fabien (coord.), *Petit dictionnaire culturel britannique et américain*, Paris, Ellipse, 2007, 304 p., ISBN 9782729832056**

Petit dictionnaire, entièrement rédigé en anglais, sur une série de notions propres à la civilisation et à la culture anglo-saxonnes.

## Dictionnaire

**BERTAUD DU CHAZAUD, Henri, *Dictionnaire de synonymes, mots de sens voisin et contraires*, Paris, Gallimard, 2007, 1933 p., ISBN 9782070785179**

Ce dictionnaire comprend 60 000 entrées — synonymes, mots de sens voisin et contraires. Outre le vocabulaire classique, l'ouvrage propose les mots et locutions appartenant aux métiers, aux patois, à l'argot.

## Étymologie

**BERTRAND, Georges A., *Dictionnaire étymologique des mots français venant de l'arabe, du turc et du persan*, Paris, l'Harmattan, 2007, 149 p., ISBN 978-2296032361**

Le dictionnaire comporte environ 650 mots, dont des apports récents — les mots employés par les jeunes des banlieues et par les journalistes; il souligne entre autres les liens entre l'entrée de mots arabes dans la langue française à une époque donnée et la situation géopolitique qui prévaut à cette époque.

**FRIEDMAN, Michel, *Mythologies du vocabulaire : faux sens, confusions et légendes sur l'origine des mots*, Paris, Éd. Mille et une nuits, 158 p., ISBN 9782755500004**

L'auteur retrace les légendes

entourant l'origine de plus de 100 termes et expressions consacrées de la langue française et écarte faux-sens et confusions dans les étymologies communément admises.

**GUERICHE, Salah, *Dictionnaire des mots français d'origine arabe (et turque et persane)*, Paris, Seuil, 2007, 877 p., ISBN 978-2020932691**

D'abricot à zéro, en passant par *arobase, bougie, calibre, échecs, gilet, hasard, jupe, lilas, nénuphar, pyjama* ou *sirop*, ce dictionnaire, agrémenté d'une anthologie de textes allant de Rabelais à Houellebecq, retrace l'histoire de près de 400 termes, à travers leur étymologie, leur évolution orthographique, leurs usages anciens et modernes.

**LAROUSSE, Pierre, *La comtesse de Pimbêche : et autres étymologies curieuses*, Paris, Points, 2007, 125 p., ISBN 9782757804230**

Petit dictionnaire ludique et instructif sur l'histoire — et parfois la destinée — des mots.

**LUDWIG, Quentin, *Les racines grecques du français : une étymologie toujours vivante*, Paris, Eyrolles, 255 p., ISBN 978221253675**

Après avoir rappelé les principes de base de la linguistique, l'ouvrage décrypte les références de la vie quotidienne (marques, prénoms...) et livre pour chacune sa racine, sa signification et les différents termes français dérivés.

## Grammar and reference books

**Associated Press Stylebook 2007, ISBN 978-0-917360-51-0**

The Associated Press (AP Web site) publishes a number of solid reference books. The Stylebook is an A-Z guide to usage, spelling and punctuation intended for American

journalists and writers. You can buy either the 2007 spiral-bound manual or an online subscription at [www.apstylebook.com](http://www.apstylebook.com). Online subscribers are entitled to submit questions to "Ask the editor."

**CAPPON, Rene J., *The Associated Press Guide to Punctuation*, Perseus Publishing, January 2003, 96 p., ISBN 9780738207858**

This short guide to punctuation, from the apostrophe to rules for dashes and slashes, commas and colons, periods and parentheses, was written by the author of AP's "Guide to News Writing."

**KALBFELD, Brad, *Broadcast News Handbook*, The McGraw-Hill Companies, October 2000, 476 p., ISBN 9780071363884**

Another book in the AP series is the *Broadcast News Handbook* by Brad Kalbfeld. It deals with the art of broadcast news writing, field and newsroom reporting, story structure and style, editing and producing. It also contains an A-Z guide to the specifics of broadcast style and the AP Libel Manual. The back of the book may look familiar to those who have seen the Stylebook, but the front is new, giving tips on how to write broadcast stories.

**SABIN, William A., *The Gregg Reference Manual Online, A Manual of Style, Grammar, Usage, and Formatting*, McGraw-Hill Irwin, July 2004, spiral binding, ISBN 0-07-293653-3**

Although not well known, it is a comprehensive guide to business communications, covering the formatting of business documents (including e-mail) and all the basics. Buying the book, now in its 10th edition, allows access to the online version :

[www.mhhe.com/business/buscom/gregg/index.html](http://www.mhhe.com/business/buscom/gregg/index.html)

## Langue française

**CESPEDES, Vincent, *Mot pour mot : kel ortographe pr 2m1 ?* Paris, Flammarion, 2007, 282 p., ISBN 9782081201873**

Essai-roman qui prend la forme d'un dialogue sur l'orthographe, mais aussi sur l'éducation, l'illettrisme, les nouvelles technologies, les enjeux politiques et sociaux au regard de la « révolution » orthographique.

**CHIFLET, Jean-Loup, *Les mots qui me font rire : Et autres cocaseries de la langue française*, Paris, Points, 2007, 214 p., ISBN 9782757803752**

L'auteur s'amuse des incongruités de la langue française au fil de courts chapitres humoristiques articulés autour de thèmes variés.

**ENCREVÉ, Pierre et Michel BRAUDEAU, *Conversations sur la langue française*, Gallimard, 191 p., ISBN 9782070783595**

Dialogue avec le linguiste Pierre Encrevé sur la langue française d'aujourd'hui et son avenir; on y découvre que le français n'a jamais été autant parlé ni écrit, ni aussi bien, en France et ailleurs.

**MARCHON, Olivier, *Les carottes sont jetées : quand les expressions perdent la boule*, Paris, Points, 2007, 117 p., ISBN 9782757803769**

Ouvrage humoristique et ludique sur le mélange d'expressions courantes.

**MARTIN, Marcienne, *Le langage sur l'Internet, un savoir-faire ancien numérisé*, Paris, l'Harmattan, 159 p., ISBN 9782296032347**

Cet ouvrage rapproche le nouveau langage de l'Internet — où les

symboles pictographiques transmettent sentiments et émotions — et les hiéroglyphes et idéogrammes, et pose l'hypothèse d'une réappropriation d'un savoir-faire ancien.

## Langues aborigènes Aboriginal languages

**Nakaw<sup>a</sup>emasinahikan<sup>a</sup>ens / compiled by SICC, *Nakawe translation and editing*, Regina Shingoose. Saskatoon, Saskatchewan Indian Cultural Centre, 2007, ISBN 9781551655079**

**N<sup>a</sup>ehiyaw<sup>a</sup>ewmasinahikanis / compiled by SICC, *Plains Cree translation and editing*, Ross Gardypie, Harriet Chamakese, Barry Ahenakew. Saskatoon, Saskatchewan Indian Cultural Centre, 2007, ISBN 9781551655062**

## Langues étrangères

**BERTHELOT, Martine, *Guide pratique de traduction catalan-français*, Canet, Trabucaire, 2007, 251 p., ISBN 9782849740538**

Ouvrage didactique alliant orientations méthodologiques et exercices pratiques assortis de commentaires et de propositions.

**CAMPS, Christian et René BOTET, *Dictionnaire français-catalan*, Canet, Trabucaire, 2006, 1117 p., ISBN 9782849740521**

Dictionnaire bilingue français-catalan de 62500 entrées, comprenant un vocabulaire récent relatif à la terminologie des techniques de pointe, de même qu'exemples, expressions, proverbes, registres de langue variés, sigles, abréviations et noms propres.

**COVARRUBIAS, Jorge, *Manual de técnicas de redacción periodística*, New York, The Associated Press, 1996, 233 p.**

Published by The Associated Press, by Jorge Covarrubias, *Manual de técnicas* is a Spanish handbook of writing techniques for Spanish-language print and broadcast journalists.

**THIRY, Bernard, *Diccionario de Economía (1) : Estructuras económicas (español - francés)*, Proximités E.M.E., 2007, ISBN 9782930481388**

Dictionnaire bilingue d'économie, qui s'adresse aux étudiants aussi bien qu'aux traducteurs, interprètes et rédacteurs. Les termes qu'il propose sont assortis de contextes.

## Lexiques

***Lexique panlatin de la géomatique*/participation Office québécois de la langue française et Realiter.**

Québec : Office québécois de la langue française, 2007. Texte en français, catalan, espagnol, galicien, italien, portugais et anglais.

[www.olf.gouv.qc.ca/resources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie\\_geomatique\\_panl/geomatique.pdf](http://www.olf.gouv.qc.ca/resources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_geomatique_panl/geomatique.pdf)

***Lexique panlatin des chariots de manutention*/participation Office québécois de la langue française et Realiter.**

Québec : Office québécois de la langue française, 2007. Texte en français, catalan, espagnol, galicien, italien, roumain et anglais.

[www.olf.gouv.qc.ca/resources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie\\_manutention\\_panl/manutention.pdf](http://www.olf.gouv.qc.ca/resources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_manutention_panl/manutention.pdf)

***Lexique trilingue de la télévision numérique terrestre*/participation Università di Bologna SSLMIT Forlì (Italia) et Office québécois de la langue française.**

Québec : Gouvernement du Québec, 2007.

[www.olf.gouv.qc.ca/resources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie\\_telenumterr/lexique\\_tnt\\_2007.pdf](http://www.olf.gouv.qc.ca/resources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_telenumterr/lexique_tnt_2007.pdf)

***Lexique trilingue des télécommunications : English, español, français*/participation Office québécois de la langue française et grupo IULATERM (Barcelona).**

Québec : Gouvernement du Québec, 2007.

[www.olf.gouv.qc.ca/resources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie\\_telecom/lexique\\_telecom\\_2007.pdf](http://www.olf.gouv.qc.ca/resources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_telecom/lexique_telecom_2007.pdf)

## Linguistique

**ARRIVÉ, Michel, *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, 240 p., ISBN 9782130559702**

Réflexion sur la pensée de Saussure et sa méditation sur le langage et les langues, près de cent ans après la mort du linguiste.

## Littérature

**ANDRÉ, Alain, *Devenir écrivain : un peu, beaucoup, passionnément : s'autoriser, trouver son style, aboutir ses chantiers*, publisher, Paris, Leduc. S, 2007, 384 p., ISBN 9782848991344**

Conseils d'un écrivain pour étoffer la réflexion et les connaissances des écrivains en devenir ; l'ouvrage aborde aussi bien des questions comme la planification du temps ou la panne devant la page blanche que les relations avec les lecteurs et les éditeurs.

**BENOIT-DUSAUSOY, Annick et Guy FONTAINE, *Lettres européennes : Manuel d'histoire de la littérature européenne*, De Boeck, 860 p., ISBN 9782804148614** L'ouvrage, un collectif auquel ont contribué des universitaires de toute l'Europe, porte sur les racines, l'histoire et l'actualité de la

production littéraire de ce continent, ainsi que sur les grands courants de pensée et les héritages qui la caractérisent.

**KOUASSI, Germain, *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française : le cas des écrivains ivoiriens* Dadie, Kourouma et Adiaffi, Paris, Publibook, 2007, 516 p., ISBN 9782748335316**

Réflexion sur l'appropriation du français dans la littérature africaine ; conséquence de l'histoire, choix délibéré ou procédé esthétique ?

## Références

Library of Congress  
[www.loc.gov](http://www.loc.gov)  
CIA World Factbook  
[www.cia.gov/cia/publications/factbook](http://www.cia.gov/cia/publications/factbook)

Worldatlas (data on population, currency, time, flags, climate)  
[www.worldatlas.com](http://www.worldatlas.com)

TopoZone (topographical maps of the U.S. that you can search by name, address, public land survey system information, latitude and longitude down to degrees, minutes, and seconds).  
[www.topozone.com](http://www.topozone.com)

## Traduction

**GUSDORF, Florent et Alan MANNING, *Hot off the press : traduire sans trahir*, Paris, Ellipses, 2007, 125 p., ISBN 9782729831172**

Vingt-cinq chapitres comportant des exercices d'entraînement au thème journalistique, dans le domaine social, politique, économique ou sociétal. L'ouvrage comporte un corrigé de tous les exercices.

# À la découverte du yiddish

Par Didier Lafond

**A**u début du dernier millénaire, les Juifs du nord de la France (qui parlent le vieux français et l'hébreu) émigrent vers la vallée du Rhin où ils assimilent le dialecte allemand local. L'hébreu reste la langue sacrée réservée à la lecture de la Torah et du Talmud. Les Juifs d'Allemagne, pour leur part, écrivent leur langue vernaculaire phonétiquement en utilisant les caractères hébreux.

Ainsi fleurit le yiddish, né dans les ghettos d'Europe orientale d'un mélange d'allemand du Haut Moyen Âge, de quelques éléments de vieux français et de vieil italien, de noms et de locutions hébraïques et de substrats slaves. Dans toute l'Europe, les populations juives subissent une ségrégation résultant des décrets des conciles de Latran de 1179 et de 1215, interdisant aux Juifs de vivre près des chrétiens. Les premiers ghettos, les *juderias*, voient le jour dans l'Espagne du XII<sup>e</sup> siècle et en 1555, Paul IV décrète la ségrégation des Juifs dans les États du pape. À partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les Juifs émigrent en Europe orientale. Dans les *shtetlekh* (communautés juives d'Europe orientale où s'est développée la culture des Ashkénazim avant la Seconde Guerre mondiale) des plaines slaves, où les conditions de vie sont extrêmement dures, se développe un esprit — la *yiddish-kayt* (judéité) — qui survivra à toutes les adversités et aux heures les plus sombres de l'histoire européenne. Empreint de sarcasme, cultivant le paradoxe et porteur d'une ironie et d'une dérision uniques, cet esprit s'exprime notamment dans la littérature et l'humour yiddish.

## Ashkénazim et Séfardim

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le terme « Ashkénazim » [de l'hébreu *Ashkénaz* signifiant « allemand » et désignant

originellement un royaume imaginaire de l'Arménie orientale] fait référence aux Juifs de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Ouest, ancêtres d'une vaste majorité des Juifs américains (entre 1880 et 1910, environ un tiers des Juifs d'Europe centrale et d'Europe de l'Ouest émigrent, aux États-Unis pour plus de 90 % d'entre eux). L'autre branche principale du judaïsme est représentée par les communautés Séfardim (de l'hébreu *Séfarad* signifiant « espagnol » et désignant, selon les rabbins du Moyen Âge, la Séfarad mentionnée dans la Bible), originaires du Portugal, de l'Espagne, du sud de la France ou de l'Afrique du Nord. Leur langue vernaculaire est le ladino, forme de l'espagnol castillan du XV<sup>e</sup> siècle, largement parsemée d'expressions talmudiques, de mots hébraïques et de mots empruntés à l'arabe, au turc et au grec. Les Juifs *ashkénazic* se distinguent des Juifs *séfardic* sur de nombreux plans : la langue, le style de pensée, un grand nombre de coutumes, certains aspects de la liturgie. Ces différences s'expliquent par un éloignement des deux communautés sur une période de plus de mille ans et par leur enracinement dans des cultures locales différentes.

En 1622 paraît le *Tseno Ureno* (« Sors et vois ! »), écrit par le Juif polonais Jacob Ben Isaac Ashkenazi, mosaïque de commentaires, d'allégories, de légendes, d'épigrammes et d'observations éthiques, considéré comme la première Bible en yiddish... Il est destiné aux femmes, l'hébreu restant la langue de la liturgie et n'étant pas enseigné aux femmes. D'autres ouvrages sur la morale et la religion — le *Livre de la bonne conduite* (*Seyfêr Midès*), publié en 1542, le *Miroir ardent* (*Brantschpigel*), paru en Suisse en 1602, et *Le Bon Cœur* (*Lev Tov*) — marquent les jalons du développement du yiddish comme langue de culture. Le premier journal rédigé en



yiddish, *Le journal du jeudi et du vendredi* (*Di Dinstgoshe Kurantn and Fraytogshe Kurantn*), publie ses premiers numéros en 1686-1687 à Amsterdam.

## Le yiddish, langue de revendication

Au XX<sup>e</sup> siècle, l'Union générale des travailleurs juifs de Lituanie, de Pologne et de Russie, organisme antisioniste et partisan, convaincu de l'imminence d'un nouveau Siècle des Lumières, s'engage dans la Révolution russe, s'oppose vigoureusement à l'utilisation de l'hébreu et se fait l'ardent défenseur du yiddish. De nos jours, des sections de cette organisation subsistent aux États-Unis, au Canada et en Australie.

Par ailleurs, dans nombre de villes américaines, le Workmen's Circle, organisation socialiste, dirige des écoles où les enfants apprennent à parler, à lire et à écrire en yiddish. En outre, les premiers syndicats ouvriers fondés aux États-Unis le sont par des Juifs

russes qui rédigent leurs protocoles en yiddish. Pour sa part, le spécialiste en éthique Abraham Heschel, qui soutient le combat de Martin Luther King, rédige ses œuvres en yiddish et non en anglais.

## La littérature yiddish

Entre 1864, année où paraît la première nouvelle de Mokher Sforim, le père de la littérature yiddish, et 1939, quelque 30 000 ouvrages littéraires de toute nature sont publiés en yiddish. Les grands classiques de cette littérature sont aujourd'hui redécouverts et traduits, ce qui donne raison à Isaac Bashevis Singer, le plus connu des écrivains de langue yiddish, qui, dans son discours d'acceptation du prix Nobel de littérature, en 1978, affirmait : « Le yiddish n'a pas encore dit son dernier mot. » Les *Tableaux d'un voyage en province*, de Yitzak Leib Peretz (1852-1915), œuvre traduite et présentée par Nathan Weinstock, témoignent de ce renouveau littéraire.

Au Québec, citons la publication, en 2005, de *Cent ans de littérature yiddish et hébraïque au Canada*, de Pierre Anctil, spécialiste et traducteur de renom du yiddish, qui a traduit, révisé et augmenté l'ouvrage de Haim-Leib Fuks (*Yidishe oun Hebreyshe literatur in Kanade*) qui donne un riche aperçu de la production littéraire de la communauté juive canadienne entre 1871 et 1971. À Montréal, Dora Wasserman, fondatrice du Théâtre yiddish du centre des arts Saidye Bronfman, traduit la pièce *Les Belles-sœurs*, de Michel Tremblay, en yiddish et la met en scène. Par ailleurs, l'œuvre de Saul Bellow, qui, au début des années 1950, a été le traducteur d'Isaac Bashevis Singer, est fortement empreinte de yiddish.

On retrouve aussi des expressions yiddish, le plus souvent employées à des fins burlesques ou pittoresques, dans les œuvres de la génération suivante, par exemple celles de Philip Roth.

## Revitalisation du yiddish

Après 1945, le yiddish est interdit en Europe de l'Est, les Juifs allemands le considérant comme un dialecte abâtardi. En Israël, il est vu comme la langue de l'exil, des ghettos, frappé de l'infamie de

## VIEILLE BLAGUE YIDDISH

Dans son *shtetel*, un éditeur de journaux voyant de sa fenêtre passer le cortège funèbre d'un membre de la communauté fait la remarque suivante à son *haver* [de l'hébreu *h'aver* (ami, copain, camarade)] : « *Oj, morgn druken mir eins zeitung weiniker* » (demain, nous imprimerons un journal en moins).

l'appartenance à la langue des tortionnaires responsables de la Shoah. Il est un obstacle à l'unité nationale, l'hébreu étant la langue officielle et celle des ancêtres. Le yiddish connaît toutefois une renaissance dans ce pays, notamment à l'université de Tel-Aviv, qui offre des cours de yiddish.

Selon Hana Wirth-Nesher, directrice du Goldreich Family Institute for Yiddish Language, Literature and Culture, qui mène des recherches sur l'influence du yiddish sur la littérature produite par les Juifs américains, le fait que le yiddish regagne en popularité à Tel-Aviv n'est pas le fruit du hasard, cette ville ayant toujours été le centre nerveux de la culture juive laïque. En France, Gilles Rozier, directeur de La Maison de la culture

yiddish à Paris, prévoit lancer en 2008 une revue littéraire entièrement rédigée en yiddish, qui se fera le porte-parole des auteurs issus du monde orthodoxe qui souhaitent élargir leur champ d'action.

Le vocabulaire yiddish s'adapte également à l'époque moderne : un courriel se traduit par *Blitzbrief* (littéralement « lettre éclair ») ; et les adeptes des concerts de musique pop se rendent à une *Singerrei*, mot construit à partir du verbe allemand *singen* (chanter), et écoutent leur air préféré enregistré sur un *Kompakt!* (CD).

À Montréal, on connaît les fameux bagels de la rue Saint-Viateur et ceux de la rue Fairmount — *baguel* en yiddish, de l'allemand *Beugel* (en forme d'étrier) — censés

porter chance en raison de leur forme ronde, la forme parfaite héritée des sages grecs. Dans les foyers juifs, des *baguel* et des œufs durs étaient traditionnellement servis pendant les cérémonies funéraires, le cercle symbolisant le processus de la vie et du monde, une coutume née peut-être de la lecture de *l'Ecclésiaste* : « Une génération disparaît, et une autre génération arrive : mais la terre tourne toujours. »

« Jiddisch lernen wie meschugge », *Der Spiegel*, 20 juillet 2007.

Dossier « Le yiddish, langue vivante », *Le Monde des livres*, 1<sup>er</sup> juin 2007.

Rosten, Leo, *Les joies du Yiddish*, Livre de poche.

### L'Embarras des langues

Jean-Claude Corbeil

*L'Embarras des langues* a été écrit pour les « enfants de la loi 101 », afin qu'ils sachent d'où vient la politique linguistique, sur quels principes elle est fondée, ainsi que le modèle de société québécoise qu'elle propose aux anglophones, aux allophones et aux immigrants quand ils arrivent au Québec.



### La grande aventure de la langue française

Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau

*La Grande Aventure de la langue française - De Charlemagne au Cirque du Soleil* - débrouille les mythes et les paradoxes et raconte comment cette langue a maintenu son influence en dépit de l'ascendant de l'anglais.





**QUÉBEC AMÉRIQUE**  
www.quebec-amerique.com

# Magistrad

École de perfectionnement en traduction



Des formateurs de haut calibre pour

- apprendre,
- se perfectionner,
- se ressourcer.

François Lavallée, trad. a.  
Directeur et formateur

Consultez la liste et le calendrier des cours à  
[www.magistrad.com](http://www.magistrad.com)

# Ibn An-Nadim et l'histoire de la traduction

Par Mohamed El-Madkouri Maataoui

Deux grands mouvements jouent un rôle essentiel dans les annales de l'histoire de la traduction, tous deux étroitement liés au monde arabo-musulman. Le premier se situe à Bagdad, en Irak, et le second, en Andalousie, en Espagne : il s'agit respectivement de l'École de la Sagesse, *Bait al Hikma*, et de la *Escuela de traducción de Toledo*. D'autres importantes écoles ont existé, comme celle d'Amalfi, ou les groupuscules de traducteurs et interprètes associés aux Ordres militaires appartenant aux différentes factions religieuses du Moyen Âge espagnol.

## Les écoles de traduction en Orient

La situation géopolitique au Moyen-Orient entre les IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, le rassemblement multiethnique et multilinguistique ainsi que son prolongement culturel au-delà des considérations religieuses, le progrès économique et social de la société musulmane en général, de même que certains raffinements, en Irak particulièrement, créent la nécessité de nouveaux instruments et connaissances méthodologiques et épistémologiques. C'est alors que l'on aura recours à l'administration persane, à la sagesse et aux mathématiques orientales, particulièrement indiennes et chinoises, ainsi qu'à la science et à la philosophie hellénique. Quatre siècles plus tard, la traduction s'impose comme moyen de circulation des idées et des connaissances en Occident. C'est le premier contact sérieux avec l'extérieur. Nulle culture, nulle civilisation ne s'est construite seule sans l'apport des autres. À l'époque, la traduction est importante pour la



*L'étrangeté due à l'occidentalisation ou même à l'orientalisation est un moyen d'insémination. Elle est en quelque sorte une rupture reproductrice comme l'accouchement. L'étrangeté a toujours accompagné l'opération de traduction qui se présente comme une sorte de métissage culturel et scientifique. L'étrangeté rompt ce cercle conçu comme fermé et solide pour s'expulser. Le dessin présente aussi une conception cognitive individuelle et sociale : pour naturaliser un phénomène quelconque le premier pas est d'en expulser l'étrangeté, ce qui nous le présente comme étrange. Dessin de Hassan Massoudy (1981) : Calligraphie arabe vivante. Paris. Flammarion.*

formation d'une pensée positiviste et pour la consolidation de l'identité culturelle et civilisatrice arabo-musulmane. C'est pourquoi, en Mésopotamie, se développe une vertigineuse activité scientifique et culturelle dont la traduction est l'un des piliers fondamentaux.

On n'a aujourd'hui que très peu d'information sur les traductions ainsi que sur le métissage scientifique et culturel de l'époque. On sait, par exemple, qu'il y a eu traduction parce que l'on reconnaît la pensée de l'autre ou bien parce que l'on a récupéré des ouvrages traduits. Cependant, on a besoin de recueillir plus d'information sur les techniques de traduction, sur l'organisation du travail et, surtout,

sur les traducteurs. En effet, autrefois comme aujourd'hui, ceux-ci ne sont mentionnés que de façon accessoire, souvent quand il s'agit de critiquer leur travail.

Il existe toutefois une exception : Ibn An-Nadim et son *Fahris* ou Catalogue, index. Ibn An-Nadim, dit al-Warraaq, le libraire, le copiste, dit Abu Al-Faraj, le père d'Al-Faraj, Muhammad Ibn Ishaq Ibn Abi Ya'qub. On le connaît assez mal, comme l'atteste l'hésitation pour ce qui est de déterminer les dates de sa naissance (936-37) et de son décès (995, 996, 997, 998). Par ailleurs, le nom Ibn, fils, de An-Nadim est très éloquent : il signifie fils de l'ami de fête, de la buvette, du rire. Mais, de qui était-il Nadim ?

De quel calife ou de quel mandataire de l'époque ? Sa biographie est très brève : il était originaire de Bagdad, peut-être d'ascendance persane (comme beaucoup d'écrivains de l'époque), il était copiste et libraire, sûrement Chiite. Mais tout inconnu qu'il soit, il nous donne accès à d'autres traducteurs de l'époque. Or, même si nous disposons de peu de renseignements sur ce « libraire » et « copiste », nous connaissons très bien son œuvre : le Catalogue qui nous renvoie directement aux autres traducteurs, et indirectement à son auteur. Grâce à cette œuvre singulière, où il fait l'inventaire des ouvrages traduits en en spécifiant les spécialités et les traducteurs, il occupe une place fondamentale parmi les grands historiens de la traduction.

## Le *Fahris*, L'Index ou Catalogue

Le *Fahris*, qui l'a rendu célèbre, est un document historique essentiel. Il ne s'agit ni d'un traité de philosophie, ni d'une monographie de mathématique, ni d'un grand ouvrage d'invention, même s'il contient de la philosophie, des mathématiques, de la médecine, de l'astronomie et bien d'autres sujets. L'Index est avant tout un document pratique. De par son travail de libraire, ainsi que par sa spécialité de copiste et, en quelque sorte, de critique qui faisait le compte rendu des livres à copier et à vendre, Ibn An-Nadim nous a laissés une recension des ouvrages et des connaissances qui circulaient au Moyen-Orient au X<sup>e</sup> siècle. Il a classé les livres par spécialité, par auteur et par traducteur. Son génie consiste à avoir élaboré l'inventaire aussi bien des livres purement arabes que des traductions et des traduc-

teurs. Dans ce cas, le *Fahris* est le premier traité sérieux sur la traduction et sur les traducteurs. La structure de cet ouvrage est la suivante :

1. Les langues, chapitre (dit livre) divisé en trois sections :

a. L'arabe, les langues étrangères et la calligraphie

b. Les livres sacrés non musulmans (la Torah, les Évangiles, la Bible, etc., c'est-à-dire les textes des Juifs, des chrétiens et des sabéens, entre autres)

c. Les sciences du Coran (commentaires, lectures, exégèse, etc.)

2. La grammaire et la lexicographie, spécialement des écoles rivales de Basra et de Koufah

3. L'histoire, la littérature, la biographie et la généalogie

4. La poésie : centrée sur la poésie abbasside (dite actuelle) et « pré-abbasside »

5. La théologie dogmatique et la mystique (les mouatazilahs, les Mourjiahs, les Kharijites, la théologie chiite, etc.)

6. Le droit, le Hadith et la tradition (en plus des quatre écoles de jurisprudence islamique, Ibn An-Nadim a également classifié le droit chiite, kharijite, etc.)

7. La philosophie, la logique, les sciences : les mathématiques, la géométrie et la médecine, en plus de la traduction

8. Les miscellanées : fables, magie, prestidigitation, etc.

9. Les confessions non monothéistes

10. L'alchimie.  
Il faut noter qu'Ibn An-Nadim aborde la traduction au septième livre, ou chapitre, avec les mathématiques, la logique, la géométrie et la philosophie. Ce classement est logique à l'époque car la plupart des ouvrages traduits appartiennent précisément à ces domaines. Pour Ibn An-Nadim, la traduction de la science est en réalité de la



Les deux pages appartiennent à l'ouvrage de grammaire arabe de Mohammed Tabrizi de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de la Bibliothèque du Musée des arts africains et océaniques de Paris. Elles illustrent comment on peut imaginer les traductions et les commentaires des traducteurs ou d'autres spécialistes au Moyen Âge : le texte au centre, l'explication et la critique dans la marge. Cette illustration est reproduite par Hassan Massoudy (1981) : Calligraphie arabe vivante. Paris. Flammarion.

science. Curieusement, ce sont également ces domaines qui feront l'objet de traductions à Tolède quatre siècles plus tard. Même aujourd'hui, outre les documents administratifs dans les grandes institutions internationales, c'est la science et la technologie que l'on traduit principalement.

Dans son *Fahris*, non seulement Ibn An-Nadim présente des œuvres traduites, mais il spécifie aussi les langues de traduction et, surtout, il identifie les traducteurs. Il en mentionne presque une centaine. Certains d'entre eux ont traduit du grec, du syriaque, du sanscrit ou du persan, notamment Al-Hajjaj ibn Matar, traducteur et commentateur d'ouvrages scientifiques grecs comme l'*Almageste* d'astronomie de Ptolémée et les *Éléments* de géométrie d'Euclide.

Par ailleurs, quelques manuscrits de physique d'Aristote ont été rendus en arabe par Abu al-Qasim Isa ibn Ali ibn Isa. Ibn Sahdi al-Karkhi a pour sa part traduit Hippocrate à partir de la langue syriaque, tandis qu'Abu 'Amr Yuhanna ibn Yusuf est le traducteur de Platon, spécialement de son ouvrage sur l'éducation des enfants. Ayyub ibn al-Qasim al-Raqqi a traduit l'*Eisagoge* et il l'a fait à partir de la langue syriaque. Plusieurs traités de médecine d'origine grecque ont été traduits par Qusta Ibn Luqa, présenté par Ibn An-Nadim comme un excellent traducteur des langues grecque et syriaque. Ibn Luqa était, selon le *Fahris*, un vrai traducteur scientifique, qui a traduit vers l'arabe des traités de médecine, de mathématique, de physique et de philo-

sophie. Dans le domaine de la littérature, notons Ibn al-Muqaffa', qui a traduit *Calila y Dimna* du persan. Quatre siècles plus tard, cet ouvrage sera traduit en Espagne, comme plusieurs des traités scientifiques précités, dans *Las Cortes de Toledo*, sous le « patronage » d'Alfonso x el Sabio, Alphonse x le Sage.

### Une influence notable

Du point de vue de la traductologie, non seulement Ibn An-Nadim a beaucoup apporté à l'histoire de la traduction ainsi qu'à la circulation de la pensée et des idées dans le monde connu à son époque, mais il a aussi enrichi les connaissances sur les traducteurs de même que sur les techniques et les langues de traduction. ☺

# Des métaphores et des sciences

*Si je vous dis que les métaphores hantent littéralement la médecine, la physique ou les mathématiques, vous allez peut-être penser que je m'égare : comment, les métaphores ne sont-elles pas l'apanage de la littérature ? De la créativité libre de toute contrainte ? Comment les sciences dites « dures » pourraient-elles s'y intéresser ?*

Par Sylvie Vandaele

Entre l'empreinte positiviste logique — le dur (les sciences ont pour but de décrire objectivement les « lois » de la nature — mais qui aurait écrit ces lois?) et le constructivisme extrême — le mou (la réalité, et donc les fruits de l'activité scientifique, n'existent que dans la tête de l'individu — mais essayez de vous en convaincre le jour où vous devez subir une intervention chirurgicale...), que vient faire la métaphore dans les sciences ?

## Des histoires de famille

Supposons que vous deviez traduire ceci sans trop connaître la biologie cellulaire : *G-protein-linked receptors form the largest family of cell-surface receptors, with hundreds of members already identified in mammalian cells.*

D'accord, certains termes sont techniques : *G-protein-linked receptors, cell-surface receptors, mammalian cells...* Mais il s'agit de dénominations d'entités concrètes, pour lesquelles il est relativement facile de trouver des équivalents. La phraséologie peut résister davantage : comment traduire *family, members, identify...* et être sûr de ne pas commettre d'anglicisme ? Surtout *identify* : ce malheureux verbe est la bête noire du traducteur. Hélas, comble de malheur, on le retrouve à tous les coins de paragraphe dans le domaine biomédical. Or, sus à l'animisme, il est interdit de traduire par *identifier* !

Pourtant, animisme il y a dans les sciences biologiques, de façon fort prégnante. Considérons deux listes de mots extraits d'un ensemble de

textes traitant du même sujet : d'une part, *communauté, coloniser, mort, suicide, parenté, partenaire, famille, population, migrer, coopérer, agir, intervenir, jeune*; d'autre part, *immature, agir, compétition, intervenir, parenté, actif, inactif*. N'importe qui, à la question de savoir de quoi traitent ces textes, répondra avec une forte probabilité, pour chacune des deux listes : on y parle d'êtres humains, ou peut-être d'animaux. Faux ! Il s'agit de cellules pour la première liste, et de molécules pour la deuxième : ces listes sont dressées à partir de textes scientifiques traitant de biologie cellulaire, écrits par et pour des experts. L'usage est parfaitement normal dans le discours scientifique. Alors, que faire avec « identifier une molécule » ? Faut-il vraiment proscrire l'expression, alors qu'elle est fortement en usage dans le domaine et qu'elle s'intègre dans tout un réseau lexical témoignant d'une personnalisation (métaphorique) des entités biologiques ?

## De la science à la vulgarisation

Ces unités lexicales porteuses d'évocation métaphorique sont pour nous des *indices de conceptualisation*. L'usage d'indices évoquant les êtres humains en biologie fonde l'une des conceptualisations les plus marquées du domaine. Il en est d'autres : la cellule (voire le corps humain lui-même) est fréquemment perçue comme une machine. Ou encore, la cellule est envisagée comme une usine. Citons encore l'omniprésence de la métaphore de l'enquête en médecine : le médecin est le détective, le malade

est la victime et l'agent pathogène est le criminel. Par le jeu de la phraséologie, essentiellement, ces modes de conceptualisation cohabitent harmonieusement dans le discours scientifique et contribuent à sa spécificité. Ils sont en fait sous-jacents aux collocations, ces syntagmes au figement variable, dont la recherche et la consignation font le délice de tout traducteur soucieux d'améliorer l'idiomaticité de ses textes.

Il faut souligner que, contrairement aux idées reçues, la conceptualisation métaphorique n'est pas l'apanage de la vulgarisation, tant s'en faut. Dans son expression purement scientifique, elle n'a pas de fonction rhétorique, et elle n'est pas non plus une figure de style : de nombreux auteurs s'accordent pour dire qu'elle est indispensable à la construction des théories et de la pensée scientifiques. La métaphore acquiert une fonction pédagogique lorsqu'elle est amplifiée de façon à rendre accessible un concept plus ou moins abstrait (par exemple, évoquer l'idée de *collier* pour parler des *chaînes* d'acides aminés constituant les protéines — bien que *chaîne* soit déjà lui-même un indice de conceptualisation). De façon plus générale, elle constitue le fondement de la pensée humaine. Elle aura un rôle rhétorique lorsqu'il s'agira, pour le locuteur, de manipuler, précisément, ces modes de pensée ancrés profondément en nous. Le discours politique est assez souvent instructif à cet égard... Quant à la métaphore littéraire, évanescence, instantanée, *vive*, son attrait tient sans doute à ce qu'elle brise les modes de conceptualisation dans lesquels nous nous enfermons sans le savoir.

## Traduire en réseau...

Qu'en déduire pour la traduction spécialisée ? Il est particulièrement profitable d'apprendre à repérer, dans un domaine donné, les indices de conceptualisation qui le caractérisent : il est risqué d'entreprendre une réflexion sur un indice isolé. La méthode de travail s'apparente à celle que l'on pourrait adopter lorsque l'on repère une métaphore filée dans un texte littéraire : il faut repérer les réseaux lexicaux en jeu, saisir l'ampleur de la conceptualisation métaphorique dans la langue de départ, évaluer l'équivalence des réseaux dans l'autre langue. C'est possible si l'on s'imprègne des textes spécialisés de façon organisée et systématique, ou si l'on pratique des relevés systématiques.

Il faut également repenser la façon d'aborder les textes de vulgarisation. Le vocabulaire métaphorique des textes destinés au grand public forme, en fait, des extensions des réseaux lexicaux utilisés par les experts. Par conséquent, contrairement à ce que l'on pourrait croire, il est beaucoup plus difficile de traduire des textes de vulgarisation que des textes spécialisés, puisqu'il faudra non seulement bien connaître les métaphores parcourant ces derniers, mais aussi savoir quelles sont les limites à ne pas dépasser dans la créativité que permet la large diffusion des connaissances. ☞

On peut télécharger plusieurs textes traitant de cette question sous différents angles à l'adresse [www.mapageweb.umontreal.ca/vandaels](http://www.mapageweb.umontreal.ca/vandaels)

# Who Needs Software Localization Tools?

By Jost Zetzsche

Depends on who's asking, I guess. Does the average translator who every once in a while translates software need a software localization tool? Not necessarily. Does the translation agency that offers "localization services" need one? Well, they should at least be aware of the tools out there and be ready to make the investment when the time comes. Does the end client who translates his software product into one or several languages need it? In my opinion, either he or his language provider absolutely does!

All this information doesn't help much if you don't know what software localization tools actually do. So, here goes:

Ten or 15 years ago (and in many cases even today), software was translated by:

- finding out which files contained translatables (in the case of most Win32 applications, the translatable strings were typically located in binary.exe or .dll files, i.e., files that cannot be opened with a text editor),
- breaking (=decompiling) these files apart with a development tool into numerous individual "flat" files (such as text-based .rc files),

- translating the .rc files in a text editor or in a translation environment tool,
- combining (=compiling) these files back into the original .exe or .dll files,
- testing the files extensively for cut-off text due to text expansion or any other errors that might have been introduced, and
- starting the process from scratch if any change in text occurred during the development cycle or any other editing had to be done.

Sound complicated and convoluted? Well, it was (and is).

Some of the more sophisticated companies such as Microsoft and Corel started to look for other solutions. They developed internal tools that performed the following functions:

- allowed developers to test the software before translation to determine whether a translation could indeed be performed into more complex languages such as Arabic/Hebrew or Chinese/Japanese/Korean,
- allowed translators to directly go into the binary software files to translate them and, during the translation, build a glossary that functioned as a translation memory,
- allowed translators to see everything in a WYSIWYG ("what you

- see is what you get") format and resize text fields as needed to accommodate text expansion or contraction,
- allowed automatic testing for various errors,
- eliminated the need for the various compilation procedures and at the same time streamlined updates to the software (e.g., a new release or a bug fix), because the old glossaries could be applied and only new text needed to be translated.

That, in a nutshell, is what software localization tools still do today, although they have included other development formats, most recently the new Microsoft development standard. NET or the translation exchange format XLIFF.

While Microsoft decided to keep its tool, *LocStudio*, internal, Corel decided to market its tool, *Catalyst*, to the rest of the translation and software development community. *Catalyst*, today owned by Alchemy Software (see [www.alchemysoftware.ie](http://www.alchemysoftware.ie)), is the market leader in a field with numerous other players, many offering remarkably similar feature sets.

Here is a list of the players involved:

- *Catalyst*: Supports Win32, .NET, Java, XML, HTML, XLIFF, and numerous database types and offers an interface to *Trados* applications.
- *Passolo* (see [www.passolo.com](http://www.passolo.com)): The second-largest player in the market and the most formidable contender to *Catalyst*. Originally developed for medical applications, *Passolo* today supports Win32, Delphi, Java, XML, XLIFF, and offers an interface to *Trados* and *Star Transit* memories and terminology databases. It was purchased by SDL in May 2007.
- *RC-WinTrans* (see [www.schadin.com](http://www.schadin.com)): Originally a tool specialized in the translation of

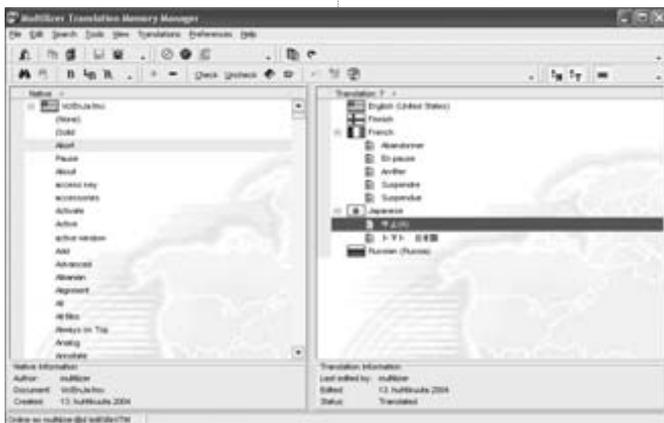
RC files (thus the name). Today it supports Win32, .NET, Java Properties.

- *Multilizer* (see [www.multilizer.com](http://www.multilizer.com)): A Finnish tool originally designed for Delphi. Today it also supports Win32, .NET, Java, XML, and database contents.

Other smaller players include *Language Studio* (see <http://ls.atia.com>), *Lingobit Localizer* (see [www.lingobit.com](http://www.lingobit.com)), *Sisulizer* (see [www.sisulizer.com](http://www.sisulizer.com)), and *Visual Localize* (see [www.visloc.com](http://www.visloc.com)).

All the tools come in several editions that have radically different price tags, and many of the above-listed abilities are sold as separate plug-ins. Typically, there is a translator edition that excludes some of the more development-oriented functionality, and a developer or localizer edition that contains all the functionality. *Catalyst* also comes in an edition that allows the developer to create files that can be worked on in a free downloadable edition for the translator (the *Lite* or *QuickShip* version).

To come back to our original question, when these tools were first released, software developers across the board became nervous. They were afraid that a new development-oriented tool would likely cause problems — as most of us know, developers feel quite protective of their "baby," the software. At this point, however, it's clear that those fears were completely unwarranted. Unless software is unique and customized in its make-up, it's not only safe to use a software localization tool, it's also silly not to — and a great waste of money, time, and energy to boot. ☺



1. Adapted from *A Translator's Tool Box for the 21st Century*, Version 3.4, September 2005.

*Les règles d'application de la TPS et de la TVQ  
à vos services de traduction pour votre  
clientèle étrangère*

## TPS-TVQ : Facturation des services de traduction dans un contexte international

**Par Josée Lachapelle, notaire,  
M. Fisc. RSM Richter  
S.E.N.C.R.L.**

**V**ous décrochez un contrat de traduction pour une organisation internationale. Vous faites affaire avec elle par téléphone ou par Internet et vous signez un contrat de traduction régi par des lois étrangères. Autre possibilité : vous traduisez pour une entreprise étrangère le texte d'un dépliant publicitaire ou des instructions pour un produit distribué au Québec. Dans un cas comme dans l'autre, une question se pose. Dois-je percevoir la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) ?

Qu'en est-il exactement des règles de taxation des services exécutés au Québec pour le compte d'une entreprise ou d'une organisation dont le siège se trouve à l'extérieur du Canada ?

### *Les règles de base*

De façon générale, les services de traduction sont taxables aux fins de la TPS et de la TVQ. La TPS s'applique aux services rendus en tout ou en partie au Canada (la TVH remplace la TPS au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à

Terre-Neuve-et-Labrador). Pour ce qui est de la TVQ, la même règle s'applique sur le territoire québécois. Ainsi, peu importe la loi régissant votre contrat de services de traduction, on tient compte du lieu où vous vous trouvez physiquement lorsque vous exécutez le service.

Si vous êtes inscrit au registre de la TPS-TVQ (l'inscription est obligatoire dès que votre revenu atteint 30 000 \$), vous avez la responsabilité de percevoir la TPS et la TVQ auprès de vos clients et de la remettre aux autorités fiscales.

### *Fourniture détaxée*

Dans certaines circonstances, les services de traduction peuvent toutefois être détaxés. Aucune TPS ni TVQ n'est alors perçue, même si les services sont rendus au Québec. Ainsi, sauf exception, un service de conseil ou de consultation, ou encore un service professionnel rendu à une personne qui ne réside pas au Canada, est détaxé (voir la liste des exceptions plus loin).

Un service de traduction, de terminologie ou d'interprétation fourni par un traducteur, un terminologue ou un interprète membre de l'OTTIAQ, ordre professionnel constitué en vertu du *Code des*



*professions*, se qualifie à titre de service professionnel. Le même service rendu par une personne qui n'est pas membre de l'OTTIAQ ne se qualifie pas à titre de service de conseil, de consultation ou professionnel. Par conséquent, il sera assujéti à des règles de détaxation différentes.

Votre client est la personne qui est tenue de payer selon les termes de l'entente contractuelle, même

s'il n'est pas le bénéficiaire ultime du service de traduction (si vous agissez à titre de sous-traitant, par exemple).

### *Résidence hors du Canada*

Selon les autorités fiscales, avant d'accepter de ne pas facturer la TPS et la TVQ, vous devez vérifier si votre client est bel et bien un non-

# LA FORMATION CONTINUE DE L'OTTIAQ

Des activités conçues expressément pour vous!

## JE ME PERFECTIONNE



## JE DÉCOUVRE



## J'ENTREPRENDS



Consultez la section Formation continue dans notre site internet [www.ottiaq.org](http://www.ottiaq.org)



Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

résident aux fins de la TPS et de la TVQ et en obtenir la preuve. Alors seulement vous pourrez détaxer vos services. Vous pouvez à cet effet lui demander une attestation écrite spécifiant qu'il ne réside pas au Canada aux fins de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi sur la taxe de vente du Québec*, et qu'il vous informera, s'il y a lieu, de tout changement à son statut de résident.

### Exceptions

Selon la législation en matière de TPS et de TVQ, les services professionnels suivants rendus à une personne qui ne réside pas au Canada ne sont pas détaxés :

- un service rendu à un particulier dans le cadre d'une instance criminelle, civile ou administrative au Canada (TPS) ou au Québec (TVQ), sauf s'il est rendu avant le début de l'instance;
- un service lié à un immeuble situé au Canada ou au Québec;
- un service lié à un bien meuble corporel qui est situé au Canada au moment de l'exécution du service;
- un service de mandataire de la personne ou un service consistant à faire passer des commandes pour des fournitures à

effectuer par la personne ou à son profit, à obtenir de telles commandes ou à faire des démarches en vue d'en obtenir.

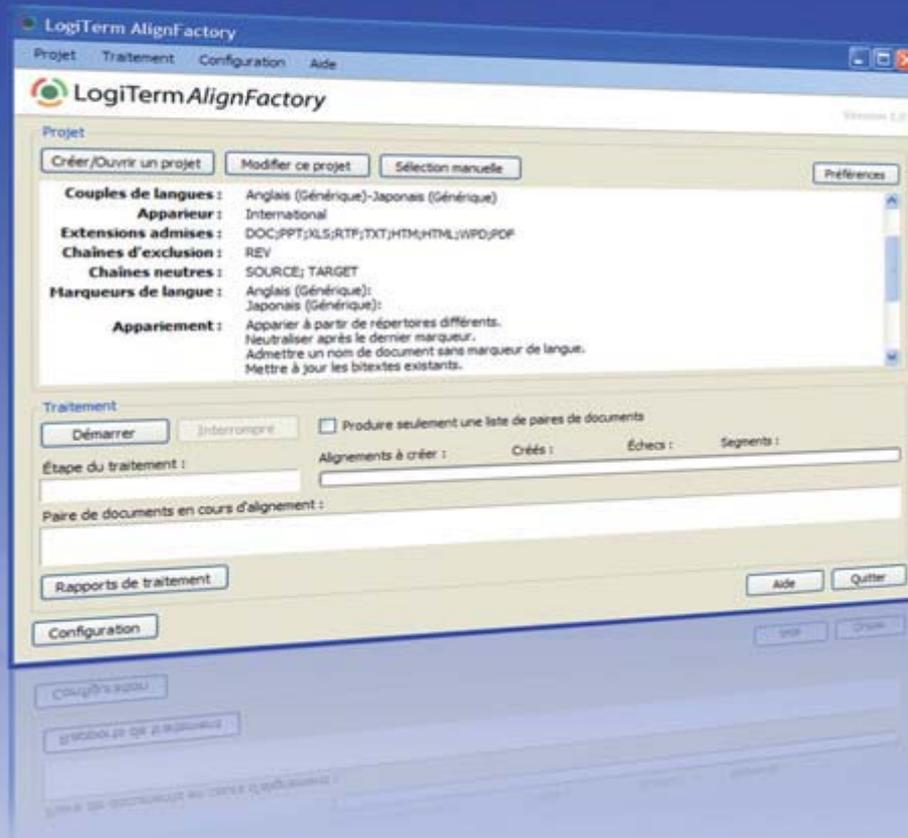
Les autorités fiscales confirment toutefois que, de façon générale, les exceptions relatives à un bien meuble corporel ou à un immeuble ne s'appliquent pas à un service de traduction, l'objet direct du service n'étant pas le bien. Le lien entre le service rendu et un bien doit être suffisamment direct pour que le service soit considéré par les autorités fiscales comme étant lié au bien.

Ainsi, un service de traduction ayant un lien indirect avec des biens au Québec, par exemple un dépliant publicitaire ou des instructions qui concernent un produit distribué au Québec, demeure détaxé s'il est rendu à un client non résident.

### Conclusion

À moins qu'ils ne soient rendus à un particulier dans le cadre d'une instance criminelle, civile ou administrative au Canada ou au Québec, les services de traduction, de terminologie ou d'interprétation rendus à une personne non résidente sont généralement détaxés. ☺

**L'aligneur le plus robuste sur le marché — un complément indispensable à votre mémoire de traduction ou outil de recherche plein texte!**



**AlignFactory**



**AlignFactoryLight**



**AlignRobot**

**Accélérez et améliorez votre processus d'alignement et augmentez la performance de vos outils existants.**

**Terminotix Inc.**

240, rue Bank  
Bureau 600  
Ottawa (Ontario)  
Canada  
K2P 1X4  
+1-613-233-8465  
termino@terminotix.com  
www.terminotix.com

**NOS PRODUITS :**



**LogiTermWebPlus**, édition Entreprise (Unicode)



**Module d'extension Web** en mode lecture seulement



**LogiTerm**, éditions Professionnelle et Entreprise (alphabet latin)

**TransSearch**, un service de concordancier bilingue en ligne

**SynchroTerm**, un outil de dépouillement bilingue

**TransFlow**, une solution Web pour la gestion et le suivi des demandes de traduction